

DÉCÈS DU CAPITAINE TENNAH MOHAMED

Condoléances du Président de la République

P. 24

FUSILLADE DE
DJERBA (TUNISIE)

L'Algérie condamne

P. 24

INONDATIONS EN OUGANDA

Arkab transmet les condoléances du président de la République à son homologue ougandais

P. 24

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

Des politiques et des associations condamnent fermement

Les président du conseil de la nation et de l'APN, des partis politiques et des associations ont condamné, vendredi, la résolution du Parlement européen (PE) concernant la liberté d'expression en Algérie, qualifiant son contenu "de dérapage et d'ingérence flagrante" dans les affaires de l'Algérie. Au niveau régional, le Parlement panafricain a condamné et rejeté "toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de l'ensemble des pays africains". Dans le même contexte, le Parlement arabe a dénoncé fortement ce communiqué, le qualifiant d'ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires internes de l'Algérie et d'impair inadmissible que le Parlement européen ne cesse de commettre en continuant à publier des communiqués similaires sur les droits de l'homme dans les pays arabes.

Pp 3-24



EDUCATION

Le CNP s'attèle à revoir les programmes éducatifs

P. 4

AGRICULTURE SAHARIENNE

230.000 ha attribués aux investisseurs en 2022

P. 6

ENFANTS AUTISTES EN ALGÉRIE

Prise de mesures pour assurer des accompagnateurs en classes spéciales

P. 10

SANTÉ

SINUSITE

Sept solutions pour prévenir les crises

Pp 12-13

F T B A L L

FAF

Zefizef candidat au comité exécutif de la CAF

P. 22



LE CENTRE ALGÉRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL BÂTI EN TERRE TIMIMOUN

Joyau architectural de l'Oasis rouge

P. 16

MÉTÉO

Des pluies orageuses sous forme d'averses samedi et dimanche sur le Nord du pays (BMS)

P. 2

HADJ 2023

Impératif de procéder aux formalités administratives préliminaires avant le 15 mai



Le ministère "rappelle à l'ensemble des citoyens devant accomplir les rites du pèlerinage (saison 2023/1444 de l'hégire), l'impératif d'achever les formalités administratives préliminaires avant la date du 15 mai 2023", lit-on dans le communiqué du ministère.

Les concernés devront "obtenir auprès des communes de leur résidence, le certificat de succès au tirage au sort et se présenter au niveau des commissions médicales de wilayas (avec le certificat de succès) pour effectuer les examens médicaux et les vaccins nécessaires pour l'obtention du carnet de santé, du certificat de vaccination contre Covid-19 et du certificat de qualification sanitaire pour accomplir les rites du pèlerinage", affirme le ministère.

Les citoyens concernés devront "se rendre aux agences de la Banque d'Algérie au niveau de chaque wilaya pour procéder au paiement du coût du Hadj fixé à 770.000,00 DA (billet d'avion inclus), munis d'un passeport biométrique dont la période de validité est d'au moins 06 mois, du certificat de succès délivré par les services de la commune pour cette saison (2023/1444 de l'hégire), du certificat de qualification sanitaire délivré par la commission médicale de wilaya pour obtenir un reçu pour le paiement du coût des prestations fournies dans le cadre du hadj estimé à 600.000,00 DA et le paiement du coût du billet d'avion estimé à 170.000,00 DA", a ajouté le communiqué.

DÉCÈS DE ABDELKADER BENZERGA

La DG de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, mercredi, ses sincères condoléances suite au décès du journaliste au Bureau régional du journal El-Khabar à Oran, Abdelkader Benzerga. En cette épreuve, la Direction générale de la communication "présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses collègues au journal El-Khabar et à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournerons".

DÉCÈS DU FRÈRE DE L'ÉRUDIT ABDELHAMID BEN BADIS

M. Rebiga présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a adressé un message de condoléances et de compassion à la famille du défunt moudjahid Abdelhak Ben Badis, frère de l'érudit Abdelhamid Ben Badis, décédé mardi, à l'âge de 103 ans.

Il était connu, dès son jeune âge, pour sa défense acharnée de la liberté et de l'émancipation.

Frère cadet de l'érudit Abdelhamid Ben Badis, leader du mouvement réformiste en Algérie chez qui il a appris les principes de la religion et de la langue arabe, le défunt était actif au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens à travers la sensibilisation des jeunes au patriotisme.

JUSTICE

Le ministre reçoit l'ambassadeur de Malaisie en Algérie



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux Abderrachid Tabi, a reçu jeudi l'ambassadeur de Malaisie en Algérie M. Mohammed Faizal Razali, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération notamment dans les domaines judiciaire et institutionnel, indique un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Justice, garde des Sceaux M. Abderrachid Tabi, a reçu ce jeudi 11 mai 2023 au siège du ministère de la justice, son excellence l'ambassadeur de Malaisie en Algérie M. Mohammed Faizal Razali, dans le cadre d'une visite de courtoisie à la demande de l'ambassadeur", lit-on dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont évoqué l'état des relations bilatérales liant les deux pays et les deux peuples frères dans divers domaines ainsi que les moyens de renforcer la coopération notamment dans les domaines judiciaire et institutionnel", précise la même source.

MÉTÉO

Des pluies orageuses sous forme d'averses affecteront aujourd'hui le Nord du pays (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses affecteront, plusieurs wilayas du Nord du pays, annonce un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma, Souk-Ahras, Constantine, Mila, Sétif, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela et Tébéssa sont ainsi, placées en vigilance "orange" du samedi à 18h00 au dimanche à 23h00, précise le BMS.

Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluies sont estimées entre 20 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50mm.

Les wilayas de Naâma, El-Bayadh, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'sila sont, quant à elles, placées en vigilance "orange" du samedi à 18h00 au dimanche à 12h00, ajoute le bulletin, précisant que les quantités de pluies sont estimées, pour ces wilayas, entre 20 et 30mm. Des rafales de vents sous orages sont, en outre, selon prévues par le même bulletin.

ACCIDENT DE LA ROUTE À NÂAMA

Le bilan d'alourdit à 6 morts

Le bilan de l'accident de la circulation survenu, vendredi, à El Bayouadh (Naâma), s'est alourdi à six (06) morts, a-t-on appris de source médicale.

Une personne qui a été gravement blessée suite à cet accident, a succombé à ses blessures après son évacuation, à la polyclinique d'El Bayouadh, puis au service des urgences de l'hôpital "Frères Chenaïa" de Mécheria, a-t-on précisé de même source.

Les services de la Protection civile avaient indiqué, dans un premier bilan, que cinq personnes ont trouvé la mort et une sixième a été gravement blessée. L'accident est survenu à 15 km au nord d'El Bayouadh au niveau de la route nationale N6, dans son tronçon reliant les communes d'El Bayouadh (Naâma) et Bougtob (El Bayadh), suite à une collision entre une voiture et un camion qui roulait dans le sens inverse. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari reçoit le DG de Huawei Télécommunications Algérie



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a reçu le Directeur général de Huawei Télécommunications Algérie, Eason Yi, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue mercredi au siège du ministère, intervient dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à "encourager l'ouverture de l'Université sur son environnement économique, et à assoir un partenariat et une coopération facilitant l'insertion professionnelle des diplômés universitaires", ajoute la même source.

CHLEF

Une fillette mortellement percutée par un train à Boukadir



Une fillette âgée de 11 ans a été mortellement percutée par un train "Coradia" vendredi soir dans la commune de Boukadir (ouest de Chlef), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit vers 18h00 au niveau du quartier "la Gare" dans la commune de Boukadir, lorsqu'une fillette âgée de 11 ans a été mortellement percutée par un train "Coradia" de transport des voyageurs sur la ligne Alger-Oran, indique un communiqué de la Cellule d'information et de communication de ce corps.

La victime qui a succombé à ses blessures sur place, a été transférée par les agents de la Protection civile vers la morgue des services hospitaliers de cette commune, a ajouté la même source.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cet accident, conclut le communiqué.

ORAN

Relogement de 113 familles à Oued Tlelat (wilaya)

Pas moins de 113 familles, qui vivaient dans des constructions illicites dans la commune d'Aïn El-Turck (Oran), ont été relogées dans des habitations neuves dans la commune de Oued Tlelat, a-t-on appris, vendredi, des services de la wilaya.

Selon la même source, cette opération se poursuivra jusqu'à l'éradication de ce type d'habitations et des constructions illicites, après les procédures d'enquêtes sociales et foncières en consultant le fichier national du logement.

Pour rappel, plus de 130 familles, qui vivaient dans des habitations illicites dans la ville d'Oran, ainsi que dans les communes de Bir El Djir et Es-Senia, ont été relogées dans de nouvelles habitations, dans la commune d'Oued Tlelat.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

Le Conseil de la nation exprime "son rejet catégorique" du contenu du communiqué

Le Conseil de la nation a exprimé, jeudi, son rejet catégorique du contenu du communiqué du Parlement européen (PE), dont il fustige les "flagrantes contrevérités véhiculées sous le couvert des principes du Droit international, ce qui constitue une immixtion éhontée dans les affaires internes d'un Etat souverain", indique un communiqué du Conseil de la nation.

"Le bureau du Conseil de la nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil, exprime son rejet catégorique et fustige une bévue récurrente du Parlement européen qui vient de rendre public, sans scrupules, sous couvert du Droit international et des principes moraux, un communiqué tronqué de contrevérités éhontées", souligne le communiqué du Conseil.

"Cette dépravation et ce dérapage dangereux, rejetés, représentent une immixtion récurrente dans les affaires internes d'un Etat souverain. Il s'agit, en fait, d'un déchainement de parties malveillantes qui ont, toujours, instrumentalisé cette institution, la dénuant de toute crédibilité auprès des âmes éprises de liberté de par le monde", a-t-il ajouté. Il a affirmé que le Parlement européen qui "se tient, avec impudence, sur un piédestal d'arrogance et de mépris, appelle au respect des droits de l'homme dans certains pays et à leur étouffement dans d'autres. Luttant, tantôt, pour l'indépendance et affichant, tantôt, un mutisme assourdissant face à la tyrannie. Il appelle au respect de la légalité tout en se nourrissant de l'exploitation, s'appuyant, en cela, sur des contre-vérités juridiques, politiques, diplomatiques et morales".

De ce fait, le Bureau du Conseil de la Nation appelle le Parlement européen à "se départir de la politique des deux poids deux mesures et à ne pas faire preuve de haine et de rancune envers les pays qui ne se soumettent pas à ses politiques". "Le Parlement européen doit faire montre de plus de crédibilité et d'engagement et avec autant d'enthousiasme affichés à l'égard d'autres régions, pour dénoncer les exactions que subit le peuple palestinien sans défense et la profanation de ses lieux sacrés

et de son patrimoine, les crimes commis contre les femmes, les vieillards et les enfants de ce peuple étant encore vivaces dans les esprits", poursuit le communiqué.

"Aussi, le pullulement des cas de pot de vin et autres cas d'achat des consciences de certains membres du Parlement européen ont-ils eu pour conséquence l'occultation du droit à l'autodétermination d'un peuple qui lutte pour son autodétermination". Le Bureau du Conseil de la Nation réaffirme, à nouveau, que le peuple algérien "s'est soulevé contre le colonialisme abject pour défendre des valeurs et des principes des droits de l'homme, consacrer la suprématie de la loi et faire régner la Justice", en soulignant que "l'Algérie nouvelle, sous la direction de son président, M. Abdelmadjid Tebboune, a franchi des pas géants et réalisés des acquis à la hauteur de sa ré-



nommée, des acquis dont l'écho retentit au niveau des institutions internationales et de tous les pays ou entités qui peinent à digérer le succès éclatant d'un pays qui a retrouvé son lustre et renoué avec

sa réputation digne de respect et de considération, forçant le respect, l'admiration et la reconnaissance de la Communauté internationale, un pays qui n'accepte point de dik-tat ou de protectorat".

Le Conseil de la nation a, en outre, tenu à rappeler que les institutions de l'Etat "accomplissent leurs missions, dans le respect de la Constitution du 1er novembre 2020 et des lois de la République. La Justice qui y règne est soutenue par le principe de séparation des pouvoirs, une justice indépendante qui rend ses verdicts au nom du peuple algérien et ne se soumet pas aux désirs, ni aux humeurs ou encore moins aux injonctions comme le prétend vainement le Parlement européen qui veut ternir son image en lui imputant des accusations sans fondement".

"Cette entité n'a d'autre choix que de reconnaître que les relations de l'Algérie avec les autres pays sont fondées sur le principe d'égal à égal et de respect mutuel", conclut le Bureau du Conseil de la nation.

"Une immixtion éhontée dans les affaires internes du pays" pour l'Assemblée populaire nationale

L'Assemblée populaire nationale (APN) a condamné, jeudi, dans les termes les plus forts, la résolution "au contenu infondé et erroné" du Parlement européen (PE) sur la liberté d'expression et de la presse en Algérie, affirmant qu'il s'agit d'"une immixtion éhontée dans les affaires internes du pays". "Nous avons pris connaissance avec une profonde indignation de la résolution du Parlement européen sur la liberté d'expression et de la presse en Algérie", indique l'APN, soulignant que ce document reprenait des éléments "totalement infondés, erronés, et loin de la vérité sur la situation en Algérie où la scène médiatique connaît une dynamique, une ouverture et une liberté". Condamnant "dans les termes les plus forts le contenu de cette résolution", l'APN a estimé qu'il s'agit d'"une immixtion éhontée du Parlement européen dans les affaires internes de notre pays, résolution déterminée à amorcer un véritable décollage à travers l'édification de ses institutions constitutionnelles souveraines". "Souveraine dans ses dé-

cision et ses positions, l'Algérie croit en le principe d'égal à égal dans ses relations avec les pays du monde, y compris l'Union européenne, et ne tolère d'aucune manière la politique des deux poids deux mesures qui sert des agendas connus de tous", a affirmé la chambre basse du parlement. L'APN a exprimé, dans son communiqué, "son extrême étonnement" de l'attitude du Parlement européen qui a "ignoré le canal direct de communication entre les deux instances, à savoir la Commission parlementaire mixte "Algérie-UE" qui vient d'avoir un nouveau président, élu par la partie européenne suite à la démission de l'ancien pour son implication dans des affaires de corruption". "On est par conséquent en droit de s'étonner des pratiques d'une institution parlementaire dont la crédibilité est entachée par les scandales de corruption et de pot-de-vin, une institution qui ferme les yeux sur les souffrances du peuple palestinien, meurtri, opprimé et agressé, et tourne le dos au peuple sahraoui occupé dont les richesses sont pillées

simplement pour avoir revendiqué son droit à recouvrer ses territoires et sa liberté", poursuit la même source. Exprimant "avec regret les pratiques persistantes et excessives du Parlement européen, contrôlé par des cercles connus qui tentent de couvrir et de déformer les faits", l'APN a affirmé rejeter la politique de cette institution parlementaire européenne qui "détourne les regards sur les causes justes et le droit des peuples à la liberté et au recouvrement de leurs territoires usurpés". "L'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est résolument engagée sur la voie du renforcement de l'Etat des institutions sur les fondements de la véritable démocratie et du respect de la souveraineté des peuples, loin des faux slogans. Elle demeure attachée à ses positions et principes qui ont été sa source d'inspiration dans sa lutte armée et sa quête pour réaliser la justice et assurer le droit des peuples à la prospérité, au développement et à la souveraineté", a conclu le communiqué.

Des partis politiques et des associations condamnent fermement

Des partis politiques et des associations ont condamné, vendredi, la résolution du Parlement européen (PE) concernant la liberté d'expression en Algérie, qualifiant son contenu "de dérapage et d'ingérence flagrante" dans les affaires de l'Algérie.

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a fait part de "sa profonde indignation" du contenu de la résolution du PE qui reprend des éléments "totalement infondés, erronés, et loin de la vérité sur la réalité du processus politique en Algérie et l'ouverture du domaine des libertés, de l'activité associative et syndicale, de la scène médiatique et des droits".

Cette résolution "est une ingérence flagrante dans les affaires internes de l'Algérie par une autorité étrangère qui s'est érigée comme tuteur d'un Etat libre, indépendant et souverain qui refuse de se soumettre aux diktats extérieurs", a estimé le parti, ajoutant que le peuple algérien est le seul à avoir le droit de juger les politiques de son pays et de décider de son présent et de son avenir, tout comme il refuse catégoriquement le fait que le PE ou toute autre partie (...) s'arroge le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Algérie à travers une résolution provocatrice, sélective et qui manque d'objectivité".

Le parti du FLN a également indiqué que ladite résolution "fait semblant, de manière intentionnelle et pour des objectifs tendancieux, de ne pas voir les réalisations

de l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'attachement à établir une société de libertés, que ce soit en ce qui concerne l'activité politique, associative ou syndicale, ou la liberté d'expression et de la presse".

Pour sa part, le Front El Moustakbal a condamné le contenu du communiqué du PE, le qualifiant d'"ingérence dans les affaires internes d'un Etat indépendant et pleinement souverain".

"Ce Parlement devrait s'occuper d'abord des problèmes de ses Etats membres ou des Etats et peuples encore sous emprise coloniale comme les peuples palestiniens et sahraoui frères", a soutenu le parti, qualifiant le contenu de la résolution de "non-événement, voire un autre épisode dans la série de conspirations ourdies contre l'Algérie qui franchit de jour en jour des pas importants dans divers domaines et secteurs".

Dans ce contexte, le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a condamné la résolution du Parlement européen sur l'Algérie, à travers laquelle "il s'immisce dans les affaires internes du pays, tout comme il a tenté auparavant de se mêler des affaires de plusieurs pays en développement en vue d'atteindre l'hégémonie et d'influencer l'opinion publique internationale".

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a condamné énergiquement "l'in-

gérance flagrante du PE dans les affaires internes de l'Algérie", rejetant catégoriquement "le contenu de la résolution qui porte de fausses allégations sous couvert de la protection des droits de l'homme et de la liberté d'expression, constituant un autre faux pas qui dénote une volonté inavouée de ternir l'image de l'Algérie qui a adhéré à une dynamique de réformes reposant sur le renforcement des valeurs de citoyenneté et la consécration des principes de Gouvernance et de promotion des droits de l'homme".

Le Conseil supérieur de la jeunesse a affirmé que la résolution du PE sur la situation des droits de l'homme en Algérie, qui repose sur des "informations et lectures erronées" constituait une "immixtion flagrante dans les affaires internes de l'Algérie" qui a su "construire une expérience démocratique réfractaire aux agendas immondes".

"L'acharnement du Parlement européen contre l'Algérie ne fera que renforcer son attachement au processus de changement, où elle a franchi des pas importants que seuls les ignorants peuvent nier car frappés de cécité par leurs intérêts étroits et les agendas des réseaux de corruption qui les empêchent d'observer le bond remarquable réalisé par l'Algérie en matière de renforcement des libertés et des droits de l'homme", poursuit le Conseil.

L'Union nationale des journalistes et médias algériens a dénoncé vigoureusement

la teneur du communiqué du parlement européen, soulignant que ces "allégations" visent "à désinformer l'opinion publique en fournissant des informations erronées loin de la réalité". De leur côté, les acteurs de la société civile ont dénoncé dans un communiqué, la résolution du Parlement européen, la qualifiant d'"immixtion flagrante" dans les affaires internes de l'Algérie et de violation manifeste de la souveraineté nationale et des règles régissant les relations internationales.

"Ce parlement a pris l'habitude de s'immiscer dans nos affaires intérieures et de tout faire pour plonger notre pays dans le chaos et l'insécurité et entamer la stabilité des institutions nationales", martèlent ces acteurs. Au niveau régional, le Parlement panafricain a condamné et rejeté "toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de l'ensemble des pays africains".

Dans le même contexte, le Parlement arabe a dénoncé fortement ce communiqué, le qualifiant d'"ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires internes de l'Algérie et d'impair inadmissible que le Parlement européen ne cesse de commettre en continuant à publier des communiqués similaires sur les droits de l'homme dans les pays arabes. Le Parlement arabe a également exprimé son rejet du communiqué du Parlement européen et des allégations fallacieuses et mensongères infondées et qui ne s'appuient sur aucune preuve objective.

ALGÉRIE - ONU Belani s'entretient avec l'ambassadeur coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie



Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Amar Belani s'est entretenu, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, M. Alejandro Alvarez, indique un communiqué du ministère.

"Les deux responsables ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Système des Nations unies (SNU) et les perspectives de leur renforcement dans les différents domaines d'activités, en collaboration avec les fonds, programmes et institutions spécialisés du SNU accrédités en Algérie", précise le communiqué.

"Les discussions ont porté également sur un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la problématique de la migration où il a été, en particulier, question de louer les efforts méritoires que continue de déployer l'Algérie, devenue désormais un pays de destination et pas uniquement de transit des migrants subsahariens, notamment en matière de gestion des flux migratoires en privilégiant une approche basée sur la coopération internationale et le respect effectif de la dignité humaine", conclut le communiqué.

EDUCATION Le CNP s'attèle à revoir les programmes éducatifs

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, jeudi, que le Conseil national des programmes (CNP) s'attélait à "revoir" et à réviser les programmes éducatifs, en vue de les adapter aux développements scientifiques et technologiques effrénés, étant la seule et unique instance habilitée à s'acquitter de cette mission.

Installé le 7 novembre 2021, le CNP s'attèle à "revoir" et à réviser les programmes éducatifs pour les adapter aux mutations que connaît la société algérienne, et aux développements scientifiques et technologiques effrénés", a déclaré M.

Belaabed qui intervenait lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Cela intervient, poursuit le ministre, en concrétisation des décisions et directives du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune en matière d'éducation et d'enseignement, notamment en ce qui concerne l'allègement des programmes scolaires et du poids du cartable, en plus de s'ouvrir sur les différents langues étrangères.

Réitérant "l'engagement" de son secteur à la réalisation des objectifs d'amélioration de la performance et de la qualité du système éducatif national, le ministre de l'Éducation nationale a souligné que le CNP est le seul organisme habilité à émettre des avis et des propositions sur les programmes, les horaires et les outils d'enseignement.

S'agissant de la promotion



de l'éducation physique et sportive, notamment pour le cycle primaire à travers l'encadrement spécialisé de cette matière, en application de la décision du Président de la République, M. Belaabed a fait savoir qu'à partir de l'année scolaire prochaine, l'éducation physique et sportive sera enseignée à travers l'ensemble des écoles de la République par des enseignants spécialisés. "Ces enseignants auront une première formation avant même de bénéficier de la formation requise", a-t-il précisé, rappelant le lancement, il y a deux jours, de l'opération d'inscription des concernés

sur la plateforme numérique du secteur.

Et d'ajouter que cette matière prendra toute sa place au même titre que les autres matières, avec un volume horaire annuel de 190 heures, soulignant que "les structures des écoles primaires seront mises à contribution, aux côtés des établissements de proximité relevant de son secteur, des installations d'autres secteurs et d'autres établissements publics".

Pour ce qui est des mesures prises pour assurer la maintenance et le renouvellement des climatiseurs, notamment dans les établissements d'en-

seignement des wilayas du sud, le ministre a précisé que les conditions de déroulement des examens scolaires nationaux "s'améliorent d'année en année", ajoutant que les services concernés du secteur "allouent annuellement des fonds pour l'acquisition et la réparation des climatiseurs au titre du budget annuel de fonctionnement des établissements d'enseignement moyen et secondaire". Concernant les moyens pédagogiques techniques conservés au niveau des lycées, M. Belaabed a affirmé qu'ils ont été inventoriés et classés, précisant que des commissions spécialisées au niveau des directions de l'éducation "ont été chargées de recenser minutieusement ces équipements selon leur fonctionnalité et leur domaine d'utilisation". A cet égard, il a évoqué la "possibilité" de tenir des réunions sectorielles (ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et de l'Enseignement professionnels) pour "déterminer la destination de ces équipements et les règles applicables en vue d'entamer l'opération dès la prochaine rentrée scolaire".

COMMUNICATION

Appel aux professionnels des médias à créer une dynamique médiatique visant à promouvoir l'image de l'Algérie dans le monde

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a appelé vendredi depuis Ghardaïa, les professionnels des médias à mobiliser leurs efforts et créer une dynamique médiatique visant à promouvoir l'image de l'Algérie à travers le monde.

S'exprimant lors d'une visite à la station de télédiffusion à Ghardaïa (TDA), le ministre a mis l'accent sur "l'importance de consolider et de hisser l'image de l'Algérie vers l'extérieur et de porter la voix de notre pays auprès de la communauté algérienne vivant à l'étranger".

"Le droit d'accès à l'information est

garanti constitutionnellement pour tout algérien. Il est impératif de permettre au citoyen algérien d'accéder à l'information là où il est", a souligné le ministre, ajoutant, que "pour cela il est nécessaire de fédérer les efforts des différents intervenants (Radio, Télévision et TDA) pour la diffusion d'une information de proximité afin de permettre aux citoyens de participer au développement du pays". "La couverture médiatique (TV ou Radio) sur l'ensemble du territoire du pays, notamment aux frontières du sud est assurée, il est de notre devoir de porter la voix et l'image de notre pays, son développement et ses

potentialités vers l'extérieur", a précisé M. Bouslimani, avant d'ajouter, "qu'il est inconcevable de recevoir les émissions des chaînes étrangères sans que nos chaînes ne fassent la diffusion de nos émissions vers l'extérieur pour hisser l'image de l'Algérie dans le continent africain et dans le monde". "Les pouvoirs publics font tout pour renforcer en moyens matériels et humains nos organismes médiatiques pour garantir l'exercice du métier dans des conditions favorables et permettre à tous les citoyens de s'informer et d'être au diapason avec la réalité de notre pays", a-t-il conclu. Auparavant, le ministre de la

Communication a visité le siège de l'antenne locale relevant de l'Établissement public de télévision à Ghardaïa ainsi que la radio régionale (Ghardaïa/El Meniaâ).

Il a, à cette occasion, exhorté les responsables locaux de ces structures à donner une grande importance à l'information de proximité et à mettre en valeur les potentialités naturelles et humaines de cette région.

Le ministre présidera ce vendredi au terme de sa visite dans la wilaya de Ghardaïa, la clôture de la 6ème session de formation sur la communication institutionnelle.

La loi organique sur l'information, une valeur ajoutée pour la politique nationale de communication (Bouslimani)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a affirmé, jeudi à Ghardaïa que la nouvelle loi organique relative à l'information constituait une valeur ajoutée pour la politique nationale de communication.

"La loi organique relative à l'information, adoptée dernièrement par les deux chambres du Parlement, constitue une valeur ajoutée pour la politique nationale de communication visant à consolider les droits des professionnels des médias, et à tracer de nouvelles perspectives pour la mission de la presse à la lumière de la numérisation ambiante, avec tout ce qu'elle englobe comme dépassements visant notre pays, d'une manière dangereuse et systématique", a indiqué M. Bouslimani, dans son allocution d'ouverture de la 6ème session de formation sur la communication institutionnelle qu'a abritée l'Université de Ghardaïa.

Face à ce défi, "nous sommes tenus d'élever le niveau de conscience et de vigilance ainsi que la compétence des professionnels du secteur, et ce à travers la formation dans les diverses spécialités, notamment celles liées à la presse électronique, eu égard à l'importance de ce volet dans la gestion des différentes relations entre institutions et individus", a souligné le ministre.

Il a ajouté que l'intérêt de l'Etat pour le secteur de la Communication s'articule autour de plusieurs thèmes interdépendants ayant trait notamment aux questions de

l'évolution du statut juridique, de la formation et de la sensibilisation, ainsi que le renforcement du paysage médiatique national par la création de nouvelles chaînes de télévision thématiques.

Dans ce sillage, des projets de lois relatifs à l'audiovisuel, la presse écrite et la presse électronique, seront prochainement soumis au Parlement, a-t-il annoncé.

M. Bouslimani a, à cette occasion, rappelé les efforts de l'Etat pour promouvoir davantage la profession de journaliste et le rôle du secteur de la communication, à travers leur modernisation et la promulgation de textes de loi efficaces. S'agissant de la consécration de la profession africaine de l'Algérie, le ministre a indiqué que la création de la nouvelle station de radio "Ifriky FM", intervient en application de l'approche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de faire entendre la voix du continent africain unifié et de consolider les relations de coopération entre ses pays. Il a, à ce titre, mis en relief l'intérêt qu'accorde le Président de la République au pluralisme et à l'ouverture médiatique pour une presse nationale libre et responsable accompagnant, avec conscience et impartialité, les acquis de la nouvelle Algérie.

C'est dans cette optique, que le Président de la République a lancé le projet de réalisation de la cité médiatique, projet de nature à introduire des change-

ments positifs que ce soit dans le travail journalistique ou en terme de modernisation de la profession, a-t-il poursuivi. Animée par une pléiade de conférenciers, cette session de formation qu'abrite l'université de Ghardaïa, comprend plusieurs communications sur "la communication institutionnelle, concepts et sémantiques", "les éléments fondamentaux de la communication institutionnelle", "le rôle de la presse locale dans le développement des politiques publiques" entre autres.

Initiée par le ministère de la Communication en coordination avec ceux de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, cette session, dont les travaux s'étaleront sur deux jours (11-12 mai), verra l'organisation de cinq ateliers de travail, avec la participation des journalistes des médias publics et des cellules de communication des différentes institutions relevant des wilayas de Ghardaïa, El Oued, Biskra, Laghouat, Ouargla, Touggourt, El Menia, Djelfa, El Meghaier et Ouled Djellal.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'activation du plan opérationnel du ministère de la Communication et en concrétisation de la stratégie de communication du Gouvernement visant à développer le rôle de la presse locale et de proximité.

DJELFA Merad s'enquiert de projets de développement dans la wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est enquis jeudi à Djelfa de plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans différents secteurs, dont le projet de construction d'un Centre anti-cancer (CAC).

Lors d'une visite d'inspection, en compagnie d'une délégation composée des responsables de plusieurs ministères, M.

Merad a indiqué que la réalisation de ce centre "intervient en exécution des engagements du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, envers la population de Djelfa", ajoutant que ce projet "a été réalisé en un temps record et sera bientôt livré".

Dans le même sillage, le ministre a affirmé que ce centre qui "sera doté de tous les équipements nécessaires, sera mis en service au profit des citoyens de la wilaya de Djelfa et d'autres wilayas voisines".

M. Merad s'est, en outre, enquis du projet de réalisa-



tion de "la Maison du patient" d'une superficie de 1.900 m2 avec un immeuble de trois étages comprenant 34 salles et 68 lits, selon les explications fournies au ministre par les responsables de ce projet.

Au cours de cette visite, le

ministre de l'Intérieur a inspecté le projet de la ligne ferroviaire qu'il a qualifié de "grand acquis pour cette wilaya stratégique reliant le nord au sud et l'est à l'ouest", soulignant que ce projet permettra de "désenclaver la région, de créer de nou-

veaux postes d'emploi et de réaliser des investissements à même de contribuer à la dynamique de l'activité économique dans la wilaya".

Il a également visité des établissements scolaires dans le village de "Bnili", où il a écouté des explications sur les conditions de scolarisation, de restauration et de transport des élèves.

Lors de ses échanges avec les populations de la région, M. Merad s'est engagé à poursuivre la prise en charge de toutes les préoccupations de ces populations, qui ont à leur tour exprimé leurs remerciements au Président Tebboune pour le "grand intérêt" qu'il accorde à leur wilaya en vue de booster son développement.

BÉCHAR Installation de la délégation régionale du CNDH



Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) compte engager des actions de vulgarisation de la culture des droits de l'homme auprès des citoyens, a affirmé mercredi à Béchar le président de cette instance, Abdelmadjid Zaâlani lors de la cérémonie d'installation du délégué régional du CNDH à Béchar.

"Le CNDH, en tant qu'institution chargée de veiller au respect des droits de l'homme et aux libertés fondamentales, et qui œuvre sans relâche pour la promotion et la protection des droits humains dans tous leurs aspects, s'engage à intensifier ses efforts pour la vulgarisation de la culture des droits de l'homme auprès des citoyens, dans le but de faire connaître à chacun ses droits et ses devoirs dans le cadre du respect des lois de la République", a indiqué M. Zaâlani dans une allocution prononcée à cette occasion.

La mise en place de cette instance régionale, vient de démontrer que l'Algérie a "franchi de grands pas dans la promotion et la protection des droits et libertés conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver la dignité du citoyen algérien, de même que c'est une preuve de l'importance qu'accorde l'Etat aux droits de l'homme", a-t-il souligné.

Cette nouvelle délégation régionale qui chapeaute cinq (5) wilayas du Sud-ouest, (Béchar, Béné-Abbès, Adrar, El-Bayadh et Naama), s'inscrit dans le cadre du rapprochement du CNDH des citoyens, a ajouté M. Zaâlani.

La délégation régionale permettra de "traiter les plaintes des citoyens en matière de droits de l'homme, instruire et signaler les résultats aux parties compétentes, de même qu'elle assume la mission de contrôle, d'alerte proactive et d'évaluation du respect des droits de l'homme dans la région, et ce, dans le cadre des missions dévolues au CNDH au titre des dispositions de la Constitution", a-t-il expliqué.

La cérémonie de la mise en place de la délégation régionale du CNDH, qui s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des autorités locales, des représentants du secteur de la justice et des membres de la société civile, a été marquée par l'installation d'Ahmed Benaïssa, député à l'Assemblée populaire nationale (APN), à la tête de cette instance, en qualité de délégué régional.

Le président du CNDH, poursuivra demain jeudi sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux pour s'enquérir de la prise en charge de cette frange de la société.

TINDOUF Inauguration du complexe frigorifique, de stockage et de distribution

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a supervisé, mardi à Tindouf, l'inauguration du complexe frigorifique, de stockage et de distribution d'une capacité totale estimée à 5.000 m3, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce complexe, inauguré par le ministre, en compagnie du wali de Tindouf et des autorités locales, relève de l'Entreprise publique économique EPE/SPA (Frigomédit).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la préservation du produit agricole et contribue directement à la promotion des exportations avec les pays limitrophes dans le cadre de l'échange commercial dans la région, affirme le communiqué.

Le projet vise également à approvisionner la wilaya en produits stratégiques de large consommation et à réguler le marché local, et ce en vue de consolider l'activité commerciale dans la wilaya, assurer des postes d'emploi pour la population et promouvoir les exportations dans le cadre du développement des zones frontalières, selon la même source.

M. Henni avait présidé lors de sa visite, mardi dans la wilaya de Tindouf, l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan, et ce à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'arganier, coïncidant avec le 10 mai de chaque année.

Le ministre avait insisté sur l'importance majeure de l'arganier, connu pour ses innombrables vertus économiques, sociales et écologiques, ainsi que son rôle efficace dans la lutte contre la désertification.

APS

M'SILA

Lever les obstacles sur les projets d'investissement et intensifier la présence des PME

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé jeudi depuis M'sila, la nécessité de lever les obstacles sur les projets d'investissement et d'intensifier la présence des petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya, indique un communiqué du ministère.

Après avoir écouté un exposé sur la situation du secteur de l'industrie à M'sila dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Aoun a salué la cadence de levés des obstacles sur les projets en suspens, en attendant d'autres projets nécessitant l'intervention de la commission nationale installée à cet effet.

Il a préconisé l'intensification des efforts dans ce sens et le respect de toutes les procédures, notamment celles liées à l'investissement.

Selon le bilan actualisé des projets d'investissement en suspens, notamment ceux finalisés ou non mis en service, ladite commission de wilaya a examiné 77 dossiers en suspens, dont 61

projets d'investissement pris en charge localement, contre 16 dossiers transférés à la commission nationale installée au niveau central pour examen.

Parmi les projets pris en charge localement, 23 projets finalisés et bénéficiant d'autorisations d'exploitation exceptionnelles susceptibles de générer plus de 2.153 postes d'emploi, dont 22 projets réellement mis en service et un projet qui démarrera effectivement dans les prochains jours.

Il s'agit aussi de 38 projets en cours de réalisation, à même de créer 2266 postes d'emploi.

Les 16 projets soumis à la commission nationale devraient garantir 1.453 postes d'emploi une fois concrétisés, note le document, selon le bilan.

M. Aoun a assuré que son département ministériel œuvrait en coordination avec tous les ministères concernés par l'opération d'investissement à aplanner les obstacles entravant les projets d'investissements soulevés par les walis ainsi que les investisseurs, rappel-

lant l'élaboration en cours d'un état actualisé des projets d'investissement entravés par des obstacles administratifs. Le ministre a évoqué la question d'intensification des petites et moyennes entreprises (PME) qui s'élève à 10 entreprises/1000 pour le taux moyen, relevant qu'elles "ne reflètent pas les capacités de la wilaya".

Et de souligner que "le développement de l'industrie repose principalement sur les PME, soulignant la nécessité d'augmenter le nombre de ces entreprises, en coordination avec les universités, les centres de formation et les laboratoires universitaires.

Au terme de la rencontre, le ministre a présidé la signature de deux accords-cadres entre la direction d'Industrie de la wilaya de M'sila et l'université de M'sila et la direction de la formation et l'enseignement professionnels, visant à assurer des formations en métiers industriels en fonction des besoins du secteur de l'industrie, conclut le communiqué.

MOSTAGANEM 50 exposants à la première édition de la manifestation "fête de la pomme de terre"

Cinquante (50) exposants nationaux et étrangers ont pris part à la première édition de la manifestation "fête de la pomme de terre" ouverte, mercredi dans la wilaya de Mostaganem.

Le wali de Mostaganem Aïssa Boulahia, accompagné de l'Ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chelif Akbar Tenderanigrat, du Consul général de France à Oran, Alexis Andras, et de diplomates de plusieurs pays, a inauguré cette manifestation économique, qui comprend une exposition de participants de plusieurs wilayas et de l'étranger, ainsi qu'un symposium national sur la protection sanitaire de la pomme de terre.

Lors de la première journée de cette manifestation, les participants ont mis l'accent sur l'importance de maîtriser les différentes étapes de la production, l'accompagnement des agriculteurs dans les étapes de commercialisation et de transformation et de faciliter les opérations d'exportation.

Le gérant de l'entreprise Bendaha de production de pomme de terre et d'intensification des semences (Mostaganem), Mansour Bendaha, a souligné dans une déclaration à l'APS que l'opération de numérisation du secteur de l'agriculture est un outil important de mise à jour des objectifs de la production, de régulation du marché, d'assainissement de la filière de pomme de terre des intrus et faire face au monopole et à la spéculation illégale. Pour sa part, le responsable technique de l'entreprise de production de pommes de terre Haou-

chine (Boumerdes), Atuchen Djallal, a mis l'accent sur l'importance d'accompagner et de soutenir les agriculteurs, notamment dans la période actuelle, où les changements climatiques, le manque de pluie, ont impacté le coût de production, parallèlement à la baisse des prix pour le producteur. Le représentant de l'entreprise Kadmani de production de plants de semences de pomme de terre (Skikda), Kadmani Kheirredine, a estimé que la création de l'Office national de produits agricoles de large consommation a un impact positif sur les producteurs, surtout les petits agriculteurs qui ont été confrontés, à la hausse du coût de production, parallèlement à une pénurie de la pluviométrie. Cette manifestation

économique de deux jours, organisée par la chambre de wilaya de l'agriculture et des services agricoles de la wilaya de Mostaganem, vise à mettre en relief des potentialités des producteurs et les opportunités de travail sur la maîtrise de la production, la commercialisation et le transfert pour assurer l'autosuffisance, outre la création d'un espace de concertation pour officialiser la journée nationale de la pomme de terre, a-t-on relevé.

Mostaganem est considérée comme faisant partie des wilayas pionnières dans la filière de pomme de terre au niveau national, avec une production annuelle de 5 millions de quintaux à la faveur des trois campagnes de plantation : saison, arrière saison et précoce, selon la direction locale des services agricoles.

AGRICULTURE SAHARIENNE

230.000 ha attribués aux investisseurs en 2022

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a indiqué jeudi que 230.000 hectares (ha) ont été mis à la disposition des investisseurs en 2022, dans le cadre du programme de l'agriculture Saharienne.

Affirmant que le développement de l'agriculture dans le Sud constitue "une priorité" dans le plan d'action de son département, M. Henni a souligné, sur les ondes de la radio nationale, que 230.000 ha ont été mis à la disposition des investisseurs en 2022, dans le cadre du programme de l'agriculture Saharienne. Il a ajouté que pour l'année en cours, 220.000 ha sont prévus, dans le cadre des plans de cultures élaborés pour cette région, notamment celles stratégiques, comme les céréales et les légumineuses.

M. Henni a également assuré qu'une "forte demande" d'investissement agricole dans le Sud du pays est observée avec plus de 3.000 demandes enregistrées sur la pla-

teforme de l'Office de développement de l'agriculture saharienne, à sa précédente ouverture, entre fin de 2022 et début 2023.

Il a, dans ce sens, relevé que les rendements céréaliers "importants" situés entre 70 et 80 quintaux par hectare, la disposition des ressources hydriques nécessaires, ainsi que l'accompagnement de l'Etat sont autant de potentialités qui encouragent l'investissement dans l'agriculture Saharienne.

Evoquant l'opération de recensement général de l'agriculture qui sera lancée en octobre prochain, le ministre a relevé que l'écart de temps entre ce recensement et le dernier du genre, réalisé en 2001, permet d'avoir "une vision beau-



coup plus précise de ce que nous souhaitons entreprendre sur la voie de la sécurité alimentaire".

M. Henni a également souligné

que le recensement général de l'agriculture clôture une feuille de route élaborée et exécutée par son département ministériel, entamée

avec le recensement du cheptel et la réalisation et l'identification de toutes les parcelles liées à la production agricole stratégique et celle des produits de grande consommation, ainsi que la mise en place du dispositif de numérisation de tout le secteur agricole. Sur un autre registre, le ministre a indiqué que des efforts ont été déployés pour préserver la production céréalière dans les régions ouest du pays touchées par la rareté des pluies. S'agissant de la production du secteur, le ministre a avancé "un rendement identique" à celui de l'année dernière, assurant que "les premières informations recueillies maintiennent un niveau de production relativement élevé".

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARGANIER

Installation du Conseil professionnel de la filière Argan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé mardi à Tindouf l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan lors d'une cérémonie célébrant la journée internationale de l'arganier, coïncidant avec le 10 mai de chaque année. A cette occasion, M. Henni a insisté sur l'importance majeure de l'arganier, connu pour ses innombrables vertus économiques, sociales et écologiques", ainsi que son rôle efficace dans la lutte contre la désertification et l'adaptation avec la sécheresse. Le ministre a également salué les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu le 30 janvier 2022, notamment en ce qui concerne le développement de la production de l'arganier dans les régions du Sud-Ouest et des Hauts-Plateaux, en particulier en ce qui concerne la création d'un centre national de développement de valorisation de la culture de l'arganier.

Il s'est également félicité de l'initiative de son département ministériel pour le lancement de plusieurs programmes visant la protection et le développement de cet arbre.

Le secteur agricole procède également au suivi et à la mise en oeuvre de tous les programmes relatifs au développement de cette filière qui revêt un caractère stratégique, eu égard à son importance sur les plans économique, social et environnemental.

Cette manifestation importante s'est déroulée en présence du wali de Tindouf, Mohamed Mokhbi, le président de l'APW, les représentants du Conseil de la nation et des autorités locales, du Conseil Supérieur de la jeunesse (CSJ), des conservateurs de forêts des wilayas productrices d'argan, du directeur général des Forêts, des agriculteurs, des éleveurs et des professionnels, outre des cadres relevant des secteurs de l'Agriculture et l'Enseignement supérieur, et des experts.

En marge de cette célébration, le ministre a écouté, aux côtés des représentants des autorités locales, un exposé exhaustif sur les efforts du secteur des forêts en vue du développement de l'arganier dans la wilaya, en sus d'un autre exposé sur le secteur agricole dans la wilaya de Tindouf au niveau de la maison de la Culture "Abdelhamid Mehri".

EXPLOITATION DU GISEMENT DE ZINC ET DE PLOMB À OUED AMIZOUR (BEJAJIA)

Le gouvernement valide la feuille de route

Le gouvernement a validé, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée mercredi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, la feuille de route pour la réalisation du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour, dans la wilaya de Bejaïa, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors d'une communication présentée par le ministre de l'Energie et

des Mines portant sur l'état d'avancement de ce projet, il a été souligné que "les études de faisabilité ont montré qu'il s'agit d'un projet économiquement rentable, avec des retombées certaines pour la région et pour le pays", précise la même source. De ce fait, "le gouvernement a examiné et validé la feuille de route pour la réalisation de ce projet dans les meilleures conditions et délais", ajoute le communiqué.

FILIERE PHŒNICICOLE À ADRAR

Miser sur l'accompagnement pour promouvoir la commercialisation de la datte

La promotion de la commercialisation des dattes par le troc et le développement de l'agro-industrie constituent le fer de lance pour booster la phœniciculture dans la wilaya d'Adrar, ont estimé des professionnels de la filière. La wilaya d'Adrar offre un produit dattier très prisé, notamment sur les marchés africain et asiatique, au regard de ses diverses caractéristiques compétitives, dont sa résistance aux aléas climatiques. Dans l'optique de relever les défis et atteindre les résultats économiques escomptés par ce segment agricole, dont notamment l'aléa climatique dans certaines régions de la wilaya, la valorisation des expériences techniques s'avère nécessaire pour développer la richesse phœnicicole et l'accroissement du rendement. L'on relève, entre-autres facteurs préconisés pour promouvoir le produit dattier, le développement d'une base logistique consistant en des chambres et entrepôts froids, et des espaces de commercialisation et d'échange des dattes, ainsi que l'organisation d'expositions et la médiatisation du potentiel dattier de la région, à même de créer un espace de concurrence entre phœniciculteurs en termes de promotion qualitative et quantitative du produit.

De nombreux organismes se sont impliqués dans ces démarches de valorisation de cette filière agricole par des mécanismes susceptibles de stimuler les centres et laboratoires de recherches académiques. Dans ce cadre, Mohamed Bouallala Mohamed, Professeur à l'Ecole supérieure de l'agronomie saharienne d'Adrar, a souligné que les régions sahariennes regorgent d'un millier de variétés de palmiers-dattiers à valeur nutritionnelle de taille pour la population. Une étude menée par un groupe d'enseignants de cette école sur les caractéristiques physico-chimiques des variétés dattières de la wilaya d'Adrar cite essentiellement les variétés Banekhlouf et Lehmir, riches en eau, alors que celles de Messaoudia et Tendekan contiennent des taux élevés de sels minéraux. Cette étude, qui a également démontré que les autres variétés de Takerboucht et Lehmir sont potentiellement sucrées, a relevé que ces résultats sont un indice positif sur la qualité du produit et une base de données pour mettre

en valeur les diverses variétés dattières dans les régions du sud du pays. Pour sa part, le Centre de la fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche à Adrar a fait part d'une étude statistique sur les variétés dattières existantes dans la région, dénombrant plus de 45 variétés, selon le responsable de l'atelier des espaces verts au Centre de l'adite fondation, Touhami Haidour.

Industrie de transformation de dattes : des projets en perspective

De nombreux opérateurs économiques s'emploient, conscients des perspectives prometteuses des dattes, au développement de plusieurs industries. L'on relève, à ce titre, le projet lancé par l'opérateur économique Abdelkader Merabti, consistant en la réalisation d'une unité d'industrie de transformation

de dattes. Implantée sur une superficie de 3.000 m² près des palmeraies de la région de Touat, jouxtant la commune de Timi (Sud d'Adrar), cette entité économique offre une capacité de production de 10.000 Tonnes/An de divers produits dérivés des dattes, selon sa fiche technique.

Cette entité prévoit quatre batteries de production, des entrepôts de stockage, d'emballage, de conditionnement et des unités de chauffage, un four, un laboratoire et d'autres structures d'entretien et d'accompagnement.

Les prévisions de cette entreprise tablent sur la réalisation annuelle à partir des diverses variétés de dattes des quantités de 3.000 tonnes/an de sucre liquide, dans ses trois types (transparent, brun et brun clair), de 2.000 tonnes de confiture de dattes (Robb), 4.000 tonnes de bottes d'aliments de bétail et 1.000 tonnes de café dérivé des

noyaux de dattes à haute valeur nutritionnelle pour la santé humaine, en plus de 420.000 Litres d'éthanol médical et 300.000 Litres de divers produits antiseptiques.

La phœniciculture, dans la wilaya d'Adrar, n'a pas cessé, ces trois dernières années, de gagner de terrain pour passer à plus de 18.320 hectares peuplés de plus de 2,6 millions de palmiers, dont près de 1,9 million palmiers-dattiers.

Cette richesse offre diverses variétés principales et secondaires, primeurs et tardives, dont Lehmir, Banekhlouf, Cheikh, Teguezza, Takerboucht, El-Frana, Ahartan, Tendak, Tinasser, Timliha, Tingour et Azarza, selon les données de la direction des services agricoles (DSA) d'Adrar.

Une récolte de plus de 600.000 QX, toutes variétés confondues, primeurs et tardives, avait été réalisée la saison dernière à travers les palmeraies de la wilaya.

PÊCHE

Plus de 400 demandes de création de coopératives introduites par des professionnels

Le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques a enregistré depuis 2022 plus de 400 demandes au niveau national pour la création de coopératives introduites par des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, a fait savoir jeudi depuis Boumerdes le ministre du secteur, Ahmed Badani. Ces 400 demandes, actuellement en cours d'agrément au niveau local (wilayas), ont été enregistrées depuis la promulgation, en novembre 2022, du décret exécutif 22-405 relatif aux coopératives de la pêche et/ou de l'aquaculture, a précisé le ministre lors d'un échange avec les professionnels du secteur au niveau des ports de Cap Djenet et Zemmouri. Le ministre a invité les artisans du secteur à coordonner avec son département ministériel pour la création du plus grand nombre possible de coopératives professionnelles en vue d'"encadrer tous les professionnels et artisans du domaine, compte tenu de l'importance de cette démarche dans le processus d'organisation du secteur". "Ces coopératives qui peuvent compter de 5 à 9 membres permettront d'organiser le secteur, de régler la problématique de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et de faciliter l'acquisition et l'importation du matériel et des équipements nécessaires à ces activités", a-t-il affirmé. Mettant en exergue l'importance de la formation dans le secteur pour "acquiescer les compétences et les techniques permettant d'améliorer le rendement et la production", M. Badani a rappelé que "l'Etat œuvre à l'amélioration des conditions sociales des professionnels, à travers notamment l'ouverture de bureaux de la Sécurité sociale". Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement dans son volet lié à l'aquaculture, a-t-il fait observer, rappelant que cette filière qui contribue au développement de l'économie nationale a connu l'entrée en exploitation de 17 fermes aquacoles à travers neuf wilayas côtières. Le ministre a fait état également de l'élevage, bientôt, de plus de 5 millions d'unités de petit poisson, ce qui devrait augmenter la productivité de la filière aquacole à plus de 13.000 tonnes à l'horizon 2024. Concernant l'exportation des différents produits halieutiques, le ministre a indiqué que son département ministériel coordonnait avec les autres secteurs pour faciliter aux opérateurs les démarches administratives et l'obtention des différentes autorisations à travers une commission technique intersectorielle. Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a entamé sa visite dans la commune de Cap Djenet où il a inspecté au niveau du port l'activité de la coopérative de pêche, et suivi un exposé sur le projet de réalisation d'un atelier de construction et de réparation navale, et sur la problématique d'ensablement dans le port. A Zemmouri, le ministre a visité la zone d'activités de pêche et d'aquaculture, ainsi qu'une entreprise spécialisée dans la construction et la réparation navale, avant de se rendre à Sghirate dans la commune de Thénia où il a visité un projet d'élevage de crevettes en bassin actuellement à l'arrêt.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 74,87 dollars vendredi

Les prix du pétrole glissaient légèrement vendredi sur fond de craintes de récession et d'inquiétudes sur la santé économique des Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, perdait 0,15%, à 74,87 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, abandonnait 0,08%, à 70,81 dollars.

Outre les perspectives de récession, les prix du pétrole ont été confrontés à une augmentation des stocks de brut aux Etats-Unis, taux de chômage américain plus élevé que prévu, les craintes autour de la reprise économique en Chine ainsi que le redémarrage imminent des exportations de pétrole irakien", selon des analystes.

Jeudi, l'Irak a informé les autorités turques de la reprise dès samedi des opérations d'exportations du pétrole brut via le port turc de Ceyhan. A cela s'ajoutent aussi les craintes concernant le secteur bancaire, qui ont refait surface jeudi après que PacWest



a indiqué que de nombreux clients avaient retiré des dépôts début mai. "L'anxiété liée à l'impasse sur le plafond de la dette américaine a également pesé sur le sentiment du marché", note un autre analyste.

Par ailleurs, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole, estimant qu'elle

atteindrait en moyenne 101,9 millions de barils par jour en 2023, selon son dernier rapport mensuel publié jeudi. Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, évoluait en légère baisse à 34,37 euros le mégawattheure (MWh), peu après avoir touché les 34 euros le MWh, un plus bas depuis près de deux ans.

Les cours du pétrole en légère baisse

Les cours du pétrole ont poursuivi leur reflux vendredi, lestés par le rebond du dollar ainsi que par un mauvais indicateur macroéconomique américain, qui s'ajoute à la perspective de la reprise des exportations irakiennes vers la Turquie.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, a perdu 1,08%, pour clôturer à 74,17 dollars. Quant West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en juin, il a lui cédé 1,17%, à 70,04 dollars le baril. "Les cours sont pénalisés par l'élan du dollar", a observé, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda. En deux jours, le billet vert a regagné près de 1,5% face à l'euro. Autre élément de pression sur les prix, le ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdel-Ghani, a déclaré à l'agence Reuters qu'il "n'y (aurait) pas

de réduction supplémentaire" de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés de l'accord Opep+ lors de la prochaine réunion ministérielle du 4 juin.

"Pour ce qui est de l'Irak, nous ne pouvons pas réduire davantage" les volumes, a expliqué le dirigeant. Jeudi, les prix de l'or noir avaient déjà fléchi avec l'annonce d'une demande officielle trans-

mise par l'Irak à la Turquie en vue de la reprise des exportations de brut du premier vers la seconde, qui représentent, en temps normal, quelque 450.000 barils par jour.

Les réserves de pétrole brut de l'Irak augmentent de 10 milliards de barils (ministre)

Le ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdel Ghani, a annoncé vendredi que les réserves de pétrole de son pays avaient augmenté de dix milliards de barils et celles de gaz naturel de 8.000 milliards de pieds cubes. Il a fait cette annonce lors d'une visite du champ pétrolier de Majnoun, près de Bassorah (sud), un site pétrolier majeur à environ 550km au sud de Baghdad, où il a inauguré un projet expérimental d'injection d'eau et posé la première pierre d'une deuxième station d'isolation de gaz, selon le ministère. Cette augmentation des réserves de pétrole et de gaz est le résultat d'une étude sismique tridimensionnelle des sites d'Al-Hartha, d'Az-Zoubair et de Mechref près de Bassorah, selon le communiqué. Les nouveaux chiffres porteraient les réserves prouvées de pétrole brut de l'Irak à environ 155 milliards de barils et ses réserves prouvées de gaz naturel à environ 140.000 milliards de pieds cubes. Ces nouveaux chiffres n'ont pas encore été officiellement adoptés comme estimations par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, dont l'Irak est membre. L'économie irakienne dépend fortement des exportations de pétrole brut, qui représentent plus de 90% des revenus du pays.

BRÉSIL

Ralentissement de l'inflation en avril à 4,18% sur un an

L'inflation a poursuivi son ralentissement sur un an au Brésil en avril pour le 10e mois consécutif à 4,18%, selon les données publiées vendredi qui vont conforter le président Lula dans son bras de fer avec la banque centrale sur les taux d'intérêt. Le président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva ne cesse de critiquer la Banque centrale qui maintient le taux réel le plus élevé du monde (13,75%), freinant selon lui la reprise économique et l'emploi.

L'inflation s'était élevée à 4,65% sur un an en mars, son plus faible niveau depuis octobre 2020, lorsqu'elle s'établissait à 3,92%, selon les statistiques publiées par l'Institut brésilien des statistiques IBGE.

La hausse des prix le mois dernier a été de 0,61%, contre 0,71% en mars, davantage que les 0,55% escomptés par un panel d'économistes sélectionnés par le quotidien économique Valor.



ARGENTINE

L'inflation à plus de 108% sur un an en avril

L'inflation en Argentine, qui avait battu en 2022 un record sur trois décennies (à 94,8%), a poursuivi sa spirale en ce début 2023, avec en avril une hausse des prix de 8,4% sur un mois, portant l'inflation à 108,8% sur un an.

L'indice d'avril, publié vendredi par l'Institut national de la statistique (Indec), a confirmé une progression graduelle mais continue depuis les 6% de janvier. L'augmentation du coût de la vie cumulée depuis le 1er janvier atteint 32%.

Un avril à 8,4% représente la hausse mensuelle la plus élevée depuis 21 ans. Et un coup dur pour la coalition (centre-gauche) au pouvoir, qui continue de miser sur une relative maîtrise inflationniste dans le courant de l'année, dans la perspective d'élections générales en octobre.

Le président Alberto Fernandez a souligné vendredi l'impact,

ETATS-UNIS

La confiance des consommateurs plonge en mai

La confiance des consommateurs a plongé en mai aux Etats-Unis, plombée par des inquiétudes croissantes quant à la santé de l'économie mais aussi par le débat sur le plafond de la dette et un potentiel défaut de paiement du pays.

L'indice a chuté de 9% par rapport à avril, tombant à 57,7 points, selon l'estimation préliminaire de l'Université du Michigan publiée vendredi. Les analystes attendaient un recul moins fort et voyaient l'indice s'établir à 62,9 points, selon le consensus de Briefing.com. Les consommateurs américains font en effet face à une "prolifération de nouvelles négatives sur l'économie", souligne Joanna Hsu, directrice de l'enquête, dans le communiqué. Elle évoque notamment les craintes de récession, mais aussi, à plus court terme, les risques posés par "l'impasse sur la crise de la dette", qui pourrait conduire la première économie du monde à un défaut de paiement. "Si les décideurs politiques ne parviennent pas à résoudre la crise du plafond de la dette, ces inquiétudes pour l'économie exacerberont les conséquences économiques désastreuses du défaut de paiement", alerte l'économiste. Démocrates et républicains sont engagés dans un bras de fer sur le relèvement du plafond de la dette américaine, une manœuvre législative indispensable pour que la première économie mondiale puisse continuer à emprunter et à payer ses factures, ses fonctionnaires et ses créanciers. Une réunion est prévue à la Maison Blanche en début de semaine. Sans accord, la première économie du monde se retrouverait, potentiellement dès le 1er juin selon le département du Trésor, en défaut de paiement, une situation inédite qui pourrait lourdement plomber l'économie mondiale.

Dans le détail, l'indice de l'Université du Michigan mesurant les conditions actuelles recule de 5,4%, à 64,5 points, mais celui mesurant les anticipations dégringole de 11,7%, à 53,4 points. Et les anticipations pour l'inflation à long terme atteignent leur plus haut niveau depuis 2011. L'inflation a légèrement reculé en avril aux Etats-Unis, à 4,9% sur un an contre 5,0% en mars, selon l'indice CPI publié mercredi, sur un mois cependant, elle a rebondi, à 0,4% contre 0,1% en mars.

SUÈDE

Le groupe de batteries Northvolt confirme l'installation d'usine géante en Allemagne

Le groupe suédois de batteries électriques Northvolt a confirmé vendredi l'installation d'une usine géante de batteries électriques en Allemagne, après plusieurs mois d'incertitude en raison des prix de l'énergie en Europe et du plan climat américain.

"Northvolt a décidé de passer aux prochaines étapes dans son expansion à Heide", le site choisi dans le nord de l'Allemagne, a déclaré Peter Carlsson, le PDG de l'entreprise, dans un communiqué publié avec le gouvernement allemand qui promet un "soutien" financier au projet. Cette aide fédérale - non chiffrée et qui doit encore être soumise à "l'approbation de la Commission européenne" - va "déverrouiller ce projet à plusieurs milliards d'euros", dont la production débutera en 2026, s'est félicité Berlin. Northvolt avait annoncé en mars 2022 la construction, à Heide dans la région du Schleswig-Holstein, à quelques kilomètres de la côte de la mer du Nord, d'une immense usine de batteries pouvant fournir un million de véhicules électriques par an, la première du groupe en dehors de la Suède. Le groupe suédois est l'un des plus grands espoirs européens en matière de batteries au moment où le Vieux continent cherche à rattraper son retard dans cette production indispensable à la transition de l'industrie automobile.

chiffes, aux causes multiples tant internes qu'externes, et où pèsent les habitudes ancrées d'anticipation inflationniste.

Cette dérive inflationniste, ainsi que la dépréciation du peso, contrastent avec l'activité soutenue du pays depuis deux ans (10,3% de croissance économique en 2021, 5,2% en 2022). Et surtout elles rognent les pouvoirs d'achat, voyant décrocher de plus en plus d'Argentins.

Ainsi la pauvreté, qui avait progressivement reculé depuis deux ans, a rebondi en 2022, avec 39,2% de la population, soit plus de 18 millions de personnes, en situation de pauvreté en fin d'année.

Dans son dernier bulletin résumant les attentes d'analystes et consultants des marchés, la banque centrale argentine rapportait début mai la projection d'une inflation à plus de 126% sur l'année 2023.

SAISON ESTIVALE

Des mesures pour faciliter les procédures aux voyageurs



Le Direction générale des Douanes (DGD) a prévu, en prévision de la prochaine saison estivale, une série de mesures pour faciliter les procédures appliquées aux voyageurs à travers tous les services des Douanes au niveau des gares maritimes, des aéroports et des postes frontaliers, et garantir aux passagers et aux membres de la communauté nationale à l'étranger les meilleures conditions d'accueil, indique mercredi un communiqué de la DGD.

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2023, la DGD a pris une série de mesures visant à faciliter les procédures de passage des voyageurs au niveau de tous les services douaniers aux gares maritimes des ports, aux aéroports et aux postes frontaliers, et ce en vue d'assurer les "meilleures conditions" d'accueil des voyageurs en général et de la communauté algérienne à l'étranger en particulier, précise la même source.

Il s'agit de la réduction des délais de traitement douanier des procédures de passage des voyageurs, et de la mise en place du "couloir vert" au profit des familles, des malades, des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques, et ce sans préjudice des procédures de contrôle relevant des missions des douanes algériennes conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Outre l'activation des cellules d'accueil et d'orientation au niveau des services, les Douanes ont prévu des dépliantes reprenant les procédures douanières applicables aux voyageurs.

Les services des Douanes ont également activé les brigades de contrôle à bord des ferries, chargées de délivrer les titres de passage en Douane des véhicules afin de réduire les délais de traitement douanier des procédures de passage des voyageurs à l'arrivée.

Concernant les services électroniques et les moyens de communication, la DGD a consacré un onglet spécial sur son site officiel (www.douane.gov.dz) fournissant toutes les informations intéressantes au voyageur.

Le site des Douanes offre aux voyageurs la possibilité de renseigner le titre de passage en Douane électronique (e-TPD) pour les véhicules transitant par les frontières algéro-tunisiennes, et de télécharger le formulaire de "déclaration des devises et des objets de valeur".

La direction a mis au service des voyageurs une application électronique dédiée aux doléances via le site officiel de la Douane algérienne, via le lien: "dinf@douane.gov.dz" ainsi que sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux "Facebook et Twitter".

La Douane a activé la ligne téléphonique directe (023.50.12.12) dédiée à l'assistance des voyageurs durant la saison estivale, ainsi que le numéro vert "1023".

PRÊCHE DU VENDREDI

Les imams mettent avant l'importance de la foi face au danger des fléaux sociaux

Les imams des mosquées, à travers le territoire national, ont évoqué dans leurs prêches du vendredi, l'importance de la foi dans l'orientation des comportements et la prémunition des fléaux sociaux dont les drogues et les psychotropes.

Dans le cadre de la poursuite de la campagne nationale de lutte contre les drogues, les imams ont mis en avant dans leurs prêches l'importance vitale de l'aspect spirituel dans la préservation contre ces maux et dans la bonne orientation des conduites individuelles et collectives.

A ce propos, les imams ont exposé l'impact de la foi sur l'orientation du comportement et la prévention des fléaux sociaux, soutenant que le véritable bonheur réside dans l'attachement à Allah, à travers l'obéissance, plutôt que dans l'asservissement aux drogues et aux péchés. C'est là que réside la quiétude et la sérénité des cœurs, fortifiant les âmes afin de surmonter les épreuves de la vie. Aussi, les imams ont appelé instamment les individus touchés par les drogues, que ce soit par le trafic ou la consommation, à se tourner avec humilité vers le repentir sincère et à regagner la proximité d'Allah, le Tout-Puissant. Par ail-



leurs, les imams ont porté une attention particulière à la situation prévalant dans les terres palestiniennes occupées, exhortant au soutien du peuple palestinien face à l'agression féroce de l'entité sioniste qui s'abat sur lui. Pour rappel, la Commission de la fatwa du ministère

des Affaires religieuses et des Wakfs avait réaffirmé le caractère illicite de "la consommation et du trafic" des drogues et psychotropes, au regard des conséquences graves occasionnées par ces substances, appelant la famille algérienne à prendre soin de ses enfants et à veiller à

les protéger contre ce fléau.

La campagne nationale de lutte contre les drogues se poursuit en collaboration avec tous les secteurs, afin de sensibiliser aux dangers inhérents à ce fléau, tant pour l'individu que pour l'ensemble de la société.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Près de 10.000 opérations de sensibilisation contre les stupéfiants

Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs a initié près de 10.000 opérations de sensibilisation aux dangers des drogues durant le trimestre en cours, a fait savoir jeudi à Alger le ministre du secteur, Youcef Belmehdi, relevant que ces actions avaient aidé 700 toxicomanes à décrocher.

Président une journée d'étude à Dar el Imam (El-Mohamadiah) sur "Le rôle de la mosquée dans la prévention contre le fléau des drogues", organisée dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre les stupéfiants, M. Belmehdi a souligné que le ministère "a mené 10.000 opérations de sensibilisation durant le trimestre en cours dans le cadre de la lutte contre ces substances mortelles à travers lesquelles plusieurs parties tentent de déstabiliser l'Algérie en ciblant la société, sanctionnées par la renonciation de 700 toxicomanes à la drogue avec l'accompagnement d'imams".

Les différentes opérations ont englobé le prêché du vendredi, les dourous à la mosquée, les médias et conseils scientifiques, outre les écoles coraniques, les campagnes de sensibilisation, les sorties de terrain, la distribution de dépliantes et autres, a précisé le ministre, affirmant que la mosquée est "une institution nationale qui fournit un service public à la société, en veillant à protéger l'aspect spirituel,

la référence religieuse nationale et l'institution d'un système moral fort".

A cet effet, il a affirmé la disponibilité de son secteur à "œuvrer avec tous les partenaires à lutter contre ce fléau et à déjouer toute tentative de porter atteinte à notre sécurité nationale", précisant que les portes des mosquées demeurent "ouvertes" à tous les experts et spécialistes pour sensibiliser aux dangers des drogues.

M. Belmehdi a également appelé les imams "à consentir davantage d'efforts en termes de sensibilisation à la gravité de ce fléau et aux conséquences qui en découlent", arguant que "la mosquée s'érige en tribune pour faire face à tout ce qui porte atteinte à notre société et à notre morale".

Il a également mis en garde contre "les tentatives de cibler la jeunesse algérienne".

Pour sa part, l'expert et consultant en prévention de proximité et chef de centre de prévention et de lutte antidrogue, Abdelkrim Abidat a appelé à réfléchir à "la mise en place d'une stratégie nationale de prévention de proximité", et à la création de nouveaux centres de proximité de prise en charge des toxicomanes au niveau de toutes les wilayas.

Hausse du nombre des demandeurs de traitement en 2022

Le sous-directeur de la promotion

de la santé mentale au ministère de la Santé, Mohamed Chekali a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de la prévention "de manière étendue et scientifique" loin de l'improvisation, à travers une stratégie bien ficelée, affirmant que le ministère veillait à assurer le traitement à tous les toxicomanes qui souhaitent en bénéficier, à travers 46 services extérieurs de traitement des toxicomanes, outre 5 services hospitaliers.

Il a fait état dans ce cadre d'une hausse "du nombre des demandeurs de traitement en 2022 à 27.000 à travers le territoire national contre 10.000 cas en 2012", estimant que ce chiffre "est encourageant et se veut le fruit des efforts des professionnels du secteur".

Le cannabis figure parmi les drogues les plus consommées, a-t-il fait savoir, relevant que la majorité des toxicomanes sont âgés entre 18 et 35 ans et ont besoin d'un accompagnement pour les aider à résister et à arrêter la consommation de ces substances.

Ont assisté à cette journée d'étude, la déléguée nationale à la Protection et à la promotion de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, des représentants de plusieurs départements ministériels, d'institutions sécuritaires, de la société civile et des imams.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Un rempart pour la protection de la jeunesse contre les fléaux sociaux

Le Commandant général des scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé vendredi à Bechar que "les SMA sont un rempart pour la protection de la jeunesse contre les fléaux sociaux notamment la toxicomanie".

S'exprimant lors des travaux du congrès local préparatif pour le 13ème Congrès national des scouts musulmans algériens prévu au mois de juin prochain à Alger, M.

Hamzaoui a indiqué que "les SMA sont un rempart pour la protection des jeunes contre les fléaux sociaux, et contribuent au quotidien à la prévention et la lutte contre la toxicomanie à travers l'organisation des campagnes péri-

odiques de sensibilisation des jeunes contre l'addiction aux drogues".

"Les SMA, qui sont et restent une école du patriotisme, contribuent aux efforts de la protection et à l'éducation de la jeunesse pour qu'elle puisse être d'un apport important au développement du pays", a-t-il souligné.

"Le slogan de notre prochain Congrès national à savoir les "SMA, scoutisme et développement", a été choisi comme une marque de l'intérêt que porte les SMA au développement et à l'essor économique et social du pays dont nous voulons être des acteurs et ce dans l'unique but de voir notre pays prospère et démocratique", a ajouté M. Hamzaoui à l'adresse de

l'assistance composée des cadres et scouts membres des différentes unités et sections des SMA à travers la wilaya de Bechar.

Au cours de cette rencontre dont a pris part les représentants de plusieurs secteurs d'activités et de la troisième région militaires (3ème RM), il a été procédé à la désignation par vote des dix (10) représentants du commissariat local des SMA au prochain congrès de cette organisation parmi les 75 participants à cette rencontre dont les travaux ont été supervisés par le responsable des ressources humaines et de la qualification auprès du commandement général des SMA, Tayeb Boutabga. "Cette rencontre préparatrice pour le prochain Congrès

national des SMA a permis aux participants d'élaborer des propositions et des recommandations, allant dans le sens de la promotion et développement des activités des SMA pour qu'ils puissent répondre aux nouvelles exigences de la jeunesse", a expliqué pour sa part, le commissaire des scouts de wilaya, Ahmed Ameer. Auparavant le Commandant général des SMA, en compagnie des membres du commissariat des scouts de wilaya a visité plusieurs structures et unités de son organisation à travers le chef lieu de wilaya, avant de donner le coup d'envoi d'une opération de collecte de sang.

ENVIRONNEMENT

Les Caraïbes appellent à s'organiser face à l'urgence climatique

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) a conclu vendredi au Guatemala son sommet avec pour préoccupation majeure le réchauffement climatique, auquel la région est fortement exposée, entre catastrophes naturelles et migrations forcées.

Cette organisation de 25 pays, a rappelé les risques importants qui pèsent sur les îles et côtes caribéennes, notamment la montée des eaux et les menaces de submersion.

L'un des principaux sujets à l'ordre du jour a donc été celui des réfugiés climatiques, en particulier insulaires.

Notre étude nous indique que d'ici 2050, plus de 50 millions de personnes pourraient migrer des régions insulaires vers les régions continentales, et cela génère un problème de services publics, un problème économique et social pour tous", a alerté le secrétaire général de l'organisation, Rodolfo Sabonge.

Judi, sept habitants de l'île néerlandaise de Bonaire ont



lancé, avec l'aide de Greenpeace, une action en justice contre l'Etat des Pays-Bas, qu'ils accusent

de "négligence dans la protection de l'île contre la crise climatique" et de "violation des

droits de l'homme". "Les effets du changement climatique ne vont pas diminuer, ils vont augmenter", a prévenu M. Sabonge, appelant à "être créatifs et innovants" dans la résolution de ces problèmes.

L'AEC a ainsi évoqué plusieurs projets, dont la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoces pour mieux gérer les passages d'ouragans, qui font des morts et de gros dégâts tous les ans dans la zone Caraïbe.

La région, qui comprend les îles des Antilles et des pays continentaux ayant un accès direct à la mer des Caraïbes, compte environ 250 millions d'habitants, selon le ministre des Affaires étrangères guatémaltèque, Mario Bucaro.

BIRMANIE

La population se met à l'abri avant le passage du cyclone Mocha

Des centaines de personnes cherchaient à s'abriter dans l'ouest de la Birmanie ou rejoindre des zones éloignées de la côte vendredi, en prévision de l'arrivée de Mocha, le premier cyclone de l'année dans le golfe du Bengale.

Mocha devrait toucher terre dimanche à la mi-journée dans la région frontalière avec le Bangladesh, avec des vents soufflant jusqu'à 175 km/h, selon le bureau météorologique indien.

L'onde de marée créée par le cyclone sera de l'ordre de deux à deux mètres et demi pour la région côtière la plus basse, prévoit cet organisme, ce qui pourrait causer des dégâts considérables, en particulier côté bangladais où se trouvent des camps de plusieurs centaines de milliers de réfugiés rohingyas.

Côté birman, des habitants de villages côtiers de l'Etat de Rakhine affluaient vendredi à Sittwe, la capitale régionale ou un millier d'entre eux ont trouvé refuge dans un monastère, selon des médias.

ETATS UNIS

Le travail des enfants est toujours un problème d'actualité aux Etats-Unis (Washington Post)

Dans le cadre du capitalisme, les employeurs confrontés à une pénurie de main-d'œuvre ont deux options : offrir un meilleur salaire et de meilleurs avantages, ou trouver une main-d'œuvre plus désespérée et plus exploitable pour faire le travail.

Il semble qu'aux Etats-Unis, le bassin de main-d'œuvre actuel soit de plus en plus composé d'enfants, a rapporté le Washington Post.

Aggravée par la pandémie, la contraction du marché du travail (américain) a coïncidé avec l'augmentation du nombre de mineurs non accompagnés traversant la frontière américaine à la recherche d'une vie meilleure", peut-on lire dans l'article du Washington Post.

"Cette situation a entraîné une forte augmentation, selon les informations communiquées depuis 2018, du nombre des mineurs employés illégalement - souvent autorisés ou forcés à occuper des emplois dangereux dans le cadre desquels ils sont exploités", a indiqué l'article.

En réponse à ces informations choquantes sur l'exploitation et la mise en danger de mineurs au travail, une solution proposée est d'assouplir certaines lois et de permettre aux mineurs d'effectuer des travaux qui, pour l'heure, leur sont interdits, selon l'article.

Tous les parents dignes de ce nom - qu'ils travaillent aux Etats-Unis ou qu'ils vivent dans leur pays d'origine, qu'ils soient les beaux-parents, les grands-parents ou des parents de substitution - veulent protéger leurs enfants des abus et de l'exploitation, a expliqué l'article.

"Nous sommes prompts à intervenir lorsque leurs camarades, leurs enseignants, leurs entraîneurs et leurs patrons franchissent la ligne rouge.

Pendant, nombre des enfants qui seront les plus touchés par l'assouplissement des normes de travail n'auront personnellement à la maison pour intervenir en leur faveur", a-t-il poursuivi.

"Ils ont besoin de témoins et de défenseurs dans leurs écoles et leurs collectivités pour s'exprimer, et le gouvernement et les entreprises doivent s'unir pour faire appliquer et sauvegarder les lois qui existent pour les protéger, a ajouté l'article.

BRÉSIL

Recul de 68% en avril de la déforestation en Amazonie brésilienne

La déforestation en Amazonie brésilienne a chuté de 68% en avril par rapport au même mois l'année dernière, selon les chiffres officiels publiés vendredi, un résultat probant qui demande à être confirmé dans la durée.

Quatre mois après l'arrivée au pouvoir de Luiz Inácio Lula da Silva qui a promis de mettre fin d'ici à 2030 à la déforestation dans la plus grande forêt tropicale du monde, quelque 328 km2 de superficie forestière ont été détruits, selon les données satellitaires

de l'Institut national de recherche spatiale (INPE).

Une réduction drastique de 68% par rapport aux 1.026 km2 déboisés en avril 2022, dernière année de présidence de son prédécesseur d'extrême droite, Jair Bolsonaro.

Il s'agit de la baisse la plus significative en 2023, après celle de 61% enregistrée en janvier par rapport au même mois en 2022.

A mettre en perspective cependant avec les résultats de février (+61% de déforestation)

et mars (+14%). Selon les experts, la destruction des forêts primitives dans l'immense Brésil est principalement due à l'avancée d'exploitations agricoles pour y installer du bétail et des cultures.

Pour aider le Brésil, plusieurs pays ont promis d'abonder le Fonds Amazonie, créé en 2008 lors du premier passage de Lula à la présidence, pour protéger l'immense forêt indispensable à l'équilibre du climat et de la biodiversité mondiale.

COLOMBIE

La marine saisit le plus grand narco sous-marin de son histoire

La marine colombienne a annoncé vendredi avoir saisi le plus grand narco sous-marin de l'histoire de la Colombie, mesurant 30 mètres de long et trois mètres de large, avec à son bord trois tonnes de cocaïne.

Le semi-submersible a été stoppé mardi alors qu'il se dirigeait vers l'Amérique centrale, l'une des routes les plus empruntées pour le trafic illégal vers les Etats-Unis, principal consommateur mondial de cocaïne colombienne.

Les images diffusées par les autorités ont montré la longue

embarcation sur les eaux, ainsi que sa marchandise débarquée à terre, des centaines de paquets de stupéfiants étiquetés "Toyota" (les trafiquants aiment à donner une signature, souvent choisie parmi les grandes marques mondiales, à leurs livraisons) et, au milieu, trois hommes capturés.

Il s'agit du plus grand semi-submersible identifié depuis le début de ce type de saisie en 1993, dans le pays le plus grand producteur de cocaïne au monde.

En trois décennies, la marine a saisi 228 navires de ce type, qui partent chargés de tonnes de

drogue de l'océan Pacifique vers les Etats-Unis ou traversent même l'Atlantique vers l'Europe.

Les trois suspects colombiens arrêtés lors de cette dernière saisie ont affirmé avoir été "contraints par une organisation de trafiquants de drogue d'embarquer et de conduire le semi-submersible avec l'alcaloïde vers l'Amérique centrale".

Les trois hommes, âgés de 63, 54 et 45 ans, ont été conduits à Tumaco (sud) pour être remis à la justice.

Selon les estimations de la marine, la saisie représente un

préjudice de 103 millions de dollars pour les trafiquants.

Fabriqués clandestinement, ces embarcations, à la fois rustiques et légères, se déplacent près de la surface de l'eau, parcourent de plus longues distances que les vedettes rapides des autorités et sont difficilement repérables.

La législation colombienne punit l'utilisation, la construction, la commercialisation, la possession et le transport de semi-submersibles à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 14 ans.

Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants vers les Etats-Unis et l'UE

Neuf personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de migrants, qui fournissait des faux papiers à des candidats à l'exil aux Etats-Unis ou en Europe, ont été arrêtées en Colombie, a annoncé le parquet vendredi.

Les suspects, parmi lesquels un ancien fonctionnaire de la police aux frontières colombienne, faisaient payer entre 4.000 et 5.000 dollars (entre 3.600 et 4.500 euros) pour chaque étranger, notamment des Do-

minicains, pour les envoyer dans le pays de leur choix, selon le communiqué du ministère public. Le coup de filet, réalisé en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Colombie, s'est déroulé lundi dans les villes de Bogota, Medellin (nord-ouest), Cali (sud-ouest), Pasto (sud-ouest).

Selon le parquet, le réseau opérait depuis 2018 et fabriquait par exemple de faux permis de travail d'un faux armateur américain.

En Colombie, le trafic de migrants est passible d'une peine de 12 années de prison.

Outre ce chef d'inculpation, les suspects risquent d'être poursuivis pour entente en vue de commettre un délit et corruption.

Plus d'un million de Colombiens ont émigré en 2022, sur une population totale d'environ 50 millions d'habitants, selon un rapport du Centre d'étude et de ressources pour l'analyse des conflits (Cerac).

SUISSE

Village suisse menacé par un éboulement : phase rouge déclenchée (autorités)

Les autorités suisses ont déclenché vendredi la phase rouge interdisant l'accès au village de Brienz, perché dans le sud-est des Alpes suisses, menacé par l'éboulement imminent de tout un pan de la montagne qui le surplombe. La commune d'Albula, dont dépend Brienz, a annoncé que l'interdiction entre en vigueur à 18h00 (16h00 GMT), alors que les derniers habitants évacuaient le village. Le déclenchement de cette phase signifie que l'éboulement peut

intervenir dans les 4 à 14 jours, a indiqué la commune. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a annoncé une "restriction temporaire de l'espace aérien" sur un rayon d'environ 3,5 kilomètres, y compris pour les drones, dans la région du village afin de protéger les éventuelles activités des forces d'intervention sur terre et dans les airs. "La fermeture de l'espace aérien est de nature temporaire et durera jusqu'à 17 mai à 23 heures", a indiqué l'OFAC sur son site.

Deux millions de mètres cubes de roche menacent de s'effondrer dans les prochains jours mais l'ampleur des dégâts reste difficile à prédire. Juste avant un éboulement, les autorités fermeront plusieurs routes et la ligne ferroviaire. L'évacuation des 84 habitants de Brienz, dans le canton des Grisons, à une trentaine de kilomètres de Davos et une cinquantaine de Saint-Moritz, a commencé mardi. Il n'était pas prévu qu'elle soit lancée si rapidement mais

les autorités ont accéléré les choses en constatant que des millions de tonnes de rochers qui menacent la petite bourgade se déplaçaient plus vite que ce que les spécialistes estimaient jusque-là. Au-dessus du village, d'innombrables morceaux de roche de la taille de cabanes de jardin sont dispersés sur un pré et des pierres et des petits blocs de roche dévalent la montagne à intervalles réguliers.

SÛRETÉ NATIONALE 13^e Journées médico-chirurgicales

Les travaux des 13^e Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale se sont ouverts, mercredi à l'École supérieure de Police Ali-Tounsi (Alger), placées sous le thème "Les complications de la pandémie du Coronavirus sur les organes du corps humain" avec la participation d'enseignants, de chercheurs et de médecins spécialistes.

Intervenant à l'occasion, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh a salué "la ferme volonté des hautes autorités du pays, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce dès l'apparition de la pandémie du Coronavirus, de mobiliser tous les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, notamment le personnel du secteur de la Santé, "l'Armée blanche" qui était en première ligne pour faire face à cette pandémie".

Il a, dans ce contexte, salué "le rôle de la Sûreté nationale et sa contribution active dans la lutte contre cette pandémie", rappelant "les cas de décès enregistrés dans les rangs de la Police et qui s'élèvent à 248 éléments".

A cette occasion, des professeurs en médecine et des membres retraités du corps paramédical de la Sûreté nationale ont été honorés en reconnaissance aux efforts consentis tout au long de leur parcours professionnel dans la prise en charge sanitaire du personnel de ce corps.

CHU DE TIZI-OUZOU Réalisation d'une première laparoscopie avancée retransmise en direct au niveau national

Une première intervention chirurgicale par la technique de laparoscopie, retransmise en direct à travers tous les centres hospitaliers du pays, a été réalisée mercredi au Centre hospitalier-universitaire (CHU) Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou.

Cette première expérience intervient à l'occasion des premières journées de chirurgie de laparoscopie avancée qu'organise le service de chirurgie générale de la même structure sanitaire.

Lors de ces journées, plusieurs interventions chirurgicales, portant sur diverses pathologies, réalisées par différentes structures sanitaires du pays, sont retransmises par visioconférence.

"La télé-médecine est déjà pratiquée dans le pays et le CHU de Tizi-Ouzou est en passe de devenir pionnier en la matière, notamment, à travers ses jumelages avec plusieurs structures sanitaires du Sud du pays et des Hauts-plateaux", a souligné le Professeur Meziane Habarek, chef de service de chirurgie générale du CHU Nedir Mohamed.

Les participants à ces journées, venus des quatre coins du pays, ont, également, débattu des pathologies traitées par la technique laparoscopique.

Une technique qui se généralise en chirurgie générale, soulignent les spécialistes.

"Depuis quelques temps, toutes les interventions chirurgicales de la vessie, du colon et du rectum se font à 100% par laparoscopie alors que pour le foie, le pancréas la technique n'est pas encore bien maîtrisée du fait de la difficulté de la localisation de la tumeur", a indiqué, à ce propos, le Pr Zohra Imessaoudène, chef de service de chirurgie générale au CHU Mustapha Pacha d'Alger.

Le Pr Imessaoudène a expliqué que la laparoscopie "permet, par une petite ouverture de la paroi de l'abdomen d'observer de l'intérieur, au moyen d'une caméra, les différents organes digestifs et aussi d'intervenir sur ces organes et remplir ainsi deux objectifs, diagnostique et thérapeutique".

Elle permet, également, a relevé pour sa part le Pr Habarek, de gagner du temps pour le malade et le praticien.

POLITIQUE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé œuvre à pallier les lacunes du secteur dans les régions du Sud

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que son ministère œuvrait à pallier les lacunes constatées dans le secteur au niveau des régions du sud du pays, à travers la création de pôles pluridisciplinaires en vue d'assurer une meilleure prise en charge des patients.

Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a précisé que son secteur envisageait la création de pôles pluridisciplinaires au profit des habitants des régions du sud du pays, pour leur épargner les déplacements vers les wilayas du nord.

Il a ajouté que 145 médecins spécialistes seraient diplômés en janvier 2024 dans ces régions, notant qu'en ce qui concerne le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'Aougrout (Timimoune), le taux d'avancement des travaux était de 90%.

Dans le même contexte, M. Saihi a fait état d'inscription d'un projet pour la réalisation d'une école de formation en paramédical, laquelle ouvrira ses portes en septembre prochain.

Concernant l'équipement d'un hôpital (60 lits) à In Amenas, le ministre a affirmé le parachèvement des travaux et la réception de cette structure au deuxième semestre 2023, soit après l'acquisition des équipements et la finalisation des



logements de fonction.

Quant à la programmation des interventions chirurgicales au niveau des établissements sanitaires de santé de la wilaya de Béchar, le ministre a indiqué que "le programme des interventions a été ralenti par la pandémie (Covid-19) en raison de la suspension de la quasi-totalité des interventions programmées à l'exception des cas urgents".

Les établissements sanitaires publics ont repris les opérations chirurgicales en 2021, selon le ministre qui a annoncé, en outre, la si-

gnature de conventions entre les organismes de Sécurité sociale et des établissements hospitaliers privés, notamment ceux spécialisés dans les maladies cardiovasculaires, la gynécologie et l'hémodialyse.

La wilaya d'El-Ménéa bénéficiera de nouveaux projets dans le cadre du plan de développement socio-économique au profit des 10 nouvelles wilayas, a indiqué le ministre, précisant que parmi les mesures prévues pour renforcer le secteur de la santé dans la wilaya, une nouvelle unité

d'urgences chirurgico-médicales d'une capacité de 12 lits viendra renforcer les capacités de l'hôpital "Colonel Mohammed Chaabani".

Des travaux pour réaliser deux polycliniques seront lancés à la Nouvelle ville et au nouveau pôle urbain, en plus de la réalisation d'un nouveau siège pour la direction de la Santé.

Actuellement, 4 polycliniques et une salle de soins font l'objet de travaux de réhabilitation au chef-lieu de la wilaya, a ajouté le ministre.

ENFANTS AUTISTES

Prise de mesures pour assurer des accompagnateurs en classes spéciales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, jeudi à Alger, que des mesures avaient été prises à l'effet d'assurer des accompagnateurs aux enfants autistes au niveau des classes spéciales des établissements éducatifs.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Mme Krikou a indiqué que "la décision d'assurer ou non un accompagnateur à l'enfant atteint d'autisme au niveau des classes spéciales, sera prise par une commission spécialisée, selon le besoin et la situation de chaque enfant".

Après avoir expliqué que cette démarche avait pour but "l'intégration d'un plus grand nombre d'enfants autistes dans des classes ordinaires, étant les plus aptes à leur dispenser l'enseignement

adéquat", la ministre a précisé que cette action sera renforcée à travers "les résultats de la commission multisectorielle installée récemment en vue d'examiner et mettre en place un système juridique qui engloberait tous les aspects liés à cette catégorie, notamment celui des accompagnateurs".

Dans le même contexte, la ministre a souligné que cette stratégie devra "permettre aux autistes de vivre de manière autonome et d'assurer leur intégration dans la vie sociale, à travers l'action de coordination entre les différents secteurs ministériels".

En chiffres, M. Krikou a fait savoir que les établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale s'élèvent à 239 établissements et 17 annexes, en sus de 1194 classes spéciales dans les établissements éducatifs, ce qui a permis la

prise en charge de 33.000 enfants au titre de l'année scolaire 2022/2023. La ministre a, par ailleurs, abordé la stratégie du secteur dans l'accompagnement psychologique de cette catégorie, en associant les parents d'élèves et en œuvrant à la prise en charge précoce de la catégorie d'âge de 3 à 5 ans, outre l'intégration de cette catégorie d'enfants dans les classes ordinaires, à travers la généralisation de l'ouverture de classes spéciales au niveau de toutes les wilayas notamment dans les deux cycles moyen et secondaire.

Quant à la catégorie des formateurs, Mme Krikou a estimé que l'activité du secteur revêt un caractère humanitaire plus qu'éducatif, d'où la nécessité de s'orienter vers l'appui de la formation à travers les centres, en vue de renforcer l'action psychologique, pédagogique, éducative et sociale des personnels des différents centres.

CARDIOPATHIES

Implantation de 30 valves aortiques par voie transcathéter au CHU Mustapha Pacha

Le service Cardiologie au CHU Mustapha Pacha (Alger), a implanté 30 valves par voie transcathéter (TAVR), a indiqué vendredi le chef de ce service, Pr. Salim Benkhedda.

Lors d'une rencontre scientifique, le même responsable a fait état de l'implantation de 30 valves aortiques par voie transcathéter, une nouvelle méthode visant à éviter les interventions à cœur ouvert.

Pr. Benkhedda a indiqué, à cette occasion, que la nouvelle

opération dite TAVR lancée par le Service s'effectuait via l'artère fémorale sans avoir besoin d'une stéréotomie afin d'éviter de multiples complications notamment pour les personnes âgées et les malades chroniques inaptes aux interventions chirurgicales traditionnelles.

Le staff médical du service s'est lancé dans cette opération après formation et habilitation des spécialistes depuis 2015, a-t-il souligné, rappelant que le

premier TAVR dans le monde a été effectué en 2002 à Rouen en France, ensuite aux Etats Unis en 2007 avant de s'élargir aux autres pays du monde où cette opération a été pratiquée sur 1,5 millions d'individus.

Par ailleurs, Pr Benkhedda a évoqué les difficultés auxquelles fait face cette intervention notamment le prix de la valve aortique qui coûte environ 3 millions Da outre quelques techniques l'accompagnant, ajoutant que cette in-

tervention pourrait atteindre 6 millions Da dans certaines cliniques privées, d'où son inaccessibilité pour les familles à faible revenu.

Le même responsable a appelé, en outre, les autorités publiques à doter le service des maladies cardio-vasculaires et de chirurgie cardiaque, en moyens nécessaires pour élargissement des opérations TAVR, d'autant que la liste d'attente comprend 120 patients.

AFFRONTLEMENTS AU SOUDAN

524 morts et 2872 blessés, selon le syndicat des médecins

Le Syndicat des médecins du Soudan a annoncé, dans un communiqué publié jeudi soir, que le bilan des affrontements était passé à 524 morts et 2.872 blessés, depuis le 15 avril.

Le dernier bilan annoncé par le Syndicat médical (non gouvernemental), mercredi, faisait état de 517 morts et 2.701 blessés civils.

Le communiqué ajoute : "Les affrontements se poursuivent entre les forces armées et les Forces de soutien rapide et plus de victimes sont en train de tomber".

Mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé qu'au moins 604 personnes ont été tuées depuis le début des affrontements armés au Soudan à la mi-avril. Le Syndicat des médecins soudanais a indiqué, dans un autre communiqué publié jeudi, que 67% des hôpitaux dans les zones d'affrontements sont hors service. Le communiqué ajoute que "sur 88 hôpitaux de base de la capitale et des gouvernorats, 59 sont hors service tandis que 29 autres fonctionnent totalement ou partiellement. Certains d'entre eux fournissent des services



de premiers secours et sont menacés de suspension en raison du manque

de personnel médical, des fournitures médicales, de l'eau et de l'électricité.

ETATS-UNIS

Expiration d'une mesure sanitaire qui bloquait les migrants à la frontière

Une mesure qui permettait aux Etats-Unis de verrouiller l'accès à leur territoire depuis le début de la pandémie a expiré jeudi à 23H59 (03H59 GMT vendredi), un changement qui a semé la confusion chez de nombreux migrants à la frontière et fait craindre aux autorités un afflux "chaotique".

En prévision de la fin de cette mesure, le "Titre 42", le gouvernement Biden a mis en place de nouvelles restrictions au droit d'asile et mobilisé des milliers d'agents des forces de l'ordre, en prévenant que la frontière avec le Mexique n'était "pas ouverte".

"Je veux être très clair: notre frontière n'est pas grande ouverte. Les personnes traversant notre frontière illégalement et sans fondement légal pour rester seront immédiatement (...) expulsées", a dit le ministre de la Sécurité intérieure, Alejandro Mayorkas.

Toutefois, "nous sommes lucides sur les défis auxquels nous allons probable-



ment faire face dans les jours et semaines à venir et nous sommes prêts à y répondre", a-t-il ajouté, notant qu'"un nombre élevé d'arrivées" avait déjà été observé "dans certains secteurs".

Le président Biden lui-même a récemment affirmé que la situation serait "chaotique pendant un moment". Pour se préparer, l'Etat fédéral a mobilisé "plus de 24.000 agents et forces de l'ordre" à la frontière, en plus de 4.000 militaires.

A Matamoros, ville mexicaine frontalière de Brownsville au Texas, des migrants continuaient de traverser le

fleuve Rio Grande vers les Etats-Unis à pied ou à bord de canots improvisés.

Venant de l'autre côté, un message en espagnol était répété par haut-parleur: "Restez au Mexique, il est illégal de passer aux Etats-Unis.

Si vous passez, vous serez expulsés".

Certains migrants se sont dépêchés de passer la frontière de quelque 3.000 km avant la levée du "Titre 42" pour demander l'asile, de crainte que le changement de règles ne les empêche de le faire pendant cinq ans. Le "Titre 42", censé limiter

la propagation du Covid-19, conférerait la possibilité aux autorités américaines de renvoyer immédiatement tous les migrants entrés dans le pays, y compris les demandeurs d'asile.

En trois ans, il a été utilisé à 2,8 millions de reprises.

De nouvelles restrictions au droit d'asile, finalisées par les ministères de la Justice et de la Sécurité intérieure, sont immédiatement entrées en vigueur jeudi soir.

Avant de se présenter à la frontière, les demandeurs d'asile, à l'exception des mineurs isolés, devront désormais avoir obtenu un rendez-vous sur une application téléphonique mise en place par les gardes-frontières, ou s'être vu refuser l'asile dans un des pays traversés lors de leur périple migratoire.

Dans le cas contraire, leur demande sera rejetée illégalement et ils pourront faire l'objet d'une procédure d'expulsion accélérée, leur interdisant pendant cinq ans l'entrée sur le sol américain.

ONU

152 millions de bébés nés prématurément dans le monde lors de la dernière décennie

Quelque 152 millions de bébés sont nés avant terme au cours de la dernière décennie, ont indiqué mercredi les Nations Unies, relevant que les taux de naissances prématurées n'ont pas changé au cours de la dernière décennie, quelle que soit la région du monde.

Sur dix bébés nés, un est prématuré - et toutes les 40 secondes, un de ces bébés meurt, selon ce document de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

L'ONU estime à 13,4 millions le nombre de bébés nés avant terme en 2020, et à près d'un million le nombre de décès dus à des complications liées à l'accouchement prématuré.

Cela équivaut à environ un bébé sur dix né prématurément (avant 37 semaines de grossesse) dans le monde.

Malgré les nombreux progrès réalisés dans le monde au cours de la dernière décennie, nous n'avons pas réussi à réduire le nombre de bébés nés trop tôt ou à éviter le risque de leur décès", a déclaré dans un communiqué, le Directeur de la santé par intérim à l'UNICEF, Steven Lauwerier, déplorant un "bilan accablant".

L'ONU parle d'une "urgence silencieuse" dont l'ampleur et la gravité ont longtemps été sous-estimées et qui entrave les progrès en matière d'amélioration de la santé et de la survie de l'enfant.

Selon le rapport, les taux de naissances prématurées n'ont changé dans aucune région du monde au cours de la dernière décennie et 152 millions de bébés vulnérables ont vu le jour trop tôt entre 2010 et 2020.

Les naissances prématurées sont aujourd'hui la principale cause de mortalité infantile, représentant plus d'un décès d'enfant sur cinq survenant avant leur cinquième anniversaire.

Les survivants de la prématurité peuvent être confrontés à des conséquences sanitaires tout au long de leur vie, avec une probabilité accrue de handicap et de retard de développement.

De plus, les impacts des conflits, du changement climatique et de la Covid-19 augmentent les risques pour les femmes et les bébés partout dans le monde, constatent les auteurs du rapport.

VARIOLE DU SINGE
L'OMS lève son niveau d'alerte maximal

L'OMS a levé jeudi son niveau d'alerte maximal pour l'épidémie de mpox (anciennement appelée variole du singe), la jugeant suffisamment sous contrôle quasiment un an après le début de sa flambée inédite hors des zones endémiques.

Cette épidémie "ne représente plus une urgence de santé publique de portée internationale", a déclaré lors d'une conférence de presse le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, suivant ainsi la recommandation du comité d'urgence de l'OMS.

Cette annonce intervient une semaine exactement après la levée du niveau d'alerte le plus élevé de l'OMS pour le Covid.

"Si les urgences pour le mpox et le Covid-19 sont finies, la menace de nouvelles vagues demeure pour les deux.

Les deux virus continuent de circuler et les deux continuent de tuer", a cependant averti le Dr Tedros.

Des flambées de mpox avaient été constatées, à partir de mai 2022, en Europe et aux Etats-Unis, en dehors de la dizaine de pays d'Afrique centrale et de l'ouest où la maladie est depuis longtemps endémique.

L'urgence de santé publique de portée internationale avait été déclarée le 23 juillet 2022 par le directeur général de l'OMS.

Depuis, la courbe des contaminations a connu un net reflux.

Il y a ainsi eu "près de 90% de cas en moins ces trois derniers mois comparé aux trois mois précédents", a noté le Dr Tedros.

Jusqu'à alors, environ 87.400 cas ont été répertoriés dans 111 pays et la maladie a fait 140 morts, selon le dernier décompte, cité par le directeur général.

Des experts de Johns Hopkins s'inquiètent de la prochaine pandémie

Des experts de l'Université Johns Hopkins aux Etats-Unis continuent de s'inquiéter de l'inadéquation de la capacité de réponse du pays pour faire face à l'apparition d'une nouvelle maladie infectieuse mondiale, même après trois années à lutter contre la COVID-19.

Dans un article sur le site Internet de l'université, des experts estiment que les différents échecs rencontrés en matière de suivi des foyers et de données de dépistage, de communication sur les stratégies d'atténuation telles que le port du masque, et de soutien aux personnels en première ligne, ont entravé la réponse nationale tout en réduisant la confiance du public dans les institutions sanitaires.

"Je ne suis pas sûr que nous soyons mieux préparés pour faire face à la prochaine pandémie", a déclaré Crystal Watson, chercheuse au Centre pour la sécurité sanitaire de l'école Bloomberg de Santé publique, lors d'une conférence tenue mercredi dans cette université.

"Toutefois, nous avons observé une réelle dégradation des effectifs de santé publique, de la confiance dans le gouvernement, et de la confiance dans la santé publique.

Ce sont des choses que nous devons reconstruire pour pouvoir être préparés face au prochain événement.

Il y a beaucoup d'investissement et de reconstruction à faire", a déclaré Mme Watson, citée dans l'article.

"Nous avons été pris au dépourvu par cette pandémie, en particulier dans les infrastructures en matière de données" nécessaires pour le suivi des infections, des décès, et d'autres mesures, a indiqué Beth Blauer, rectrice adjointe associée pour l'Innovation dans le secteur public.

"Nous avons été rapidement en mesure de nous mettre à niveau au niveau des Etats, et aux niveaux local et fédéral, mais tous les signaux indiquent que ces efforts n'ont pas constitué une formation durable, mais des mesures temporaires, et qu'il n'y a pas beaucoup de ressources ou d'efforts consacrés aux infrastructures nationales relatives aux données (de santé publique)", selon les experts.

CONFLIT AU SOUDAN

Environ 200.000 personnes ont fui le pays (Onu)

Environ 200.000 personnes ont fui le Soudan pour échapper aux combats meurtriers ayant éclaté mi-avril entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), et des centaines de milliers d'autres sont déplacées à l'intérieur du pays, a indiqué vendredi l'ONU.

"Alors que la violence au Soudan se poursuit pour la quatrième semaine, près de 200.000 réfugiés (...) ont été contraints de fuir le pays", a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, Olga Sarrado, lors d'un point de presse régulier à Genève. Mardi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avait indiqué que le nombre de déplacés à l'intérieur du Soudan dépassait des-

ormais les 700.000, soit plus du double des 340.000 recensés une semaine avant. La porte-parole a souligné que la réponse humanitaire était "compliquée et coûteuse" car les personnes arrivent dans des zones frontalières isolées où les services et les infrastructures sont rares, voire inexistantes, et où la population d'accueil souffre déjà du changement climatique et de pénuries alimentaires. En outre, a-t-



elle dit, l'arrivée prochaine de la saison des pluies va compliquer davantage l'acheminement de l'aide car de nombreuses routes deviendront impraticables. Jusqu'à présent, le HCR s'est empressé de fournir de l'aide au Soudan et dans les pays voisins dès le début

de la crise en utilisant des fonds flexibles fournis par les donateurs, mais la porte-parole a souligné qu'une réponse à plus grande échelle nécessitera un financement important sur lequel les Nations unies donneront plus de détails dans les jours à venir.

L'ONU salue l'engagement pris par les parties au conflit à protéger les civils

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est félicité de la signature, par les parties au conflit au Soudan, d'un engagement visant à protéger les civils et l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays, a déclaré vendredi son porte-parole, Stéphane Dujarric.

M. Guterres "se félicite de la signature par les parties au conflit au Soudan de la Déclaration d'engagement visant à protéger les civils et à garantir la sécurité de l'acheminement de l'aide humanitaire dans le

pays", a dit le porte-parole. Au terme de près d'une semaine de négociations dans la ville saoudienne de Djeddah, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), qui s'affrontent depuis le 15 avril, ont signé cet engagement jeudi. "Alors que les travailleurs humanitaires, notamment les partenaires locaux, ont continué à apporter leur aide dans des conditions très difficiles, le secrétaire général espère que cette déclaration permettra de renforcer rapidement et en toute sécurité les opé-

rations de secours afin de répondre aux besoins de millions de personnes au Soudan", a ajouté M. Dujarric. Le chef de l'ONU a réitéré son appel "à un cessez-le-feu immédiat et à des discussions élargies pour parvenir à une cessation permanente des hostilités", a indiqué le porte-parole, précisant que l'ONU "ne ménagera aucun effort pour contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration et qu'elle continuera à fournir une aide humanitaire, qu'il y ait ou non un cessez-le-feu".

BURKINA FASO

L'état d'urgence prorogé de 6 mois

Les députés de l'Assemblée législative de transition (ALT) au Burkina Faso ont adopté vendredi matin le projet de loi portant prorogation d'une durée de 6 mois de l'état d'urgence dans les 8 régions du pays, ont rapporté des médias. "À l'issue de la présentation et du débat général, 69 députés ont voté (en faveur de) ce projet de loi. L'état d'urgence est donc prorogé de 6 mois dans 22 provinces de 8 régions du pays", selon la même source. Il s'agit d'un état d'exception

qui donne des pouvoirs exceptionnels aux autorités pour prendre des mesures en matière de sécurité pouvant restreindre les libertés publiques. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Conseil des ministres a adopté, en mars dernier, un décret portant déclaration de l'état d'urgence dans huit régions du pays pour une durée de 30 jours. Ce décret a pris effet le 30 mars 2023 dans les localités concernées.

NIGERIA

16 civils tués dans une attaque terroriste

Au moins 16 civils ont été tués dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, à la suite d'une attaque armée menée par l'organisation terroriste "ISWAP", branche de Daech en Afrique de l'Ouest, ont rapporté vendredi des médias. Selon les mêmes sources, l'organisation "ISWAP" a mené une attaque dans le district d'Abadam dans l'Etat de Borno, notant qu'elle a tué 16 personnes et en a blessé plusieurs autres. En début de semaine, sept personnes ont été tuées et 22 autres enlevées lors de deux attaques distinctes de terroristes dans le nord-est du Nigeria, selon des sources sécuritaires.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Béni: trois morts et des véhicules incendiés lors d'une attaque des ADF à Semuliki

Au moins trois civils ont été tués, deux véhicules et une moto incendiés lors d'une attaque des présumés combattants ADF contre une position de l'armée située au pont-bac, au Nord-Kivu, ont rapporté vendredi des médias. Selon le délégué du gouverneur à Kasindi, l'attaque a débuté à une heure locale. Les assaillants sont venus de la rive gauche de la rivière Semuliki et ont attaqué en premier la position de la force navale. Dans la foulée, trois civils chargés de surveiller le pont-bac ont été tués par balles, dit Barthélémy Sivavyira, délégué du gouverneur à Kasindi. "À l'issue de leur forfait, ces assaillants ont aussi emporté le pont-bac", indique le délégué du gouverneur. Ce qui rend maintenant la circulation difficile sur cet axe routier. Selon un observateur dans la région, le pont-bac emporté par les combattants ADF aiderait ces derniers à s'éloigner facilement sur les rives de la rivière Semuliki, dans la partie Karuruma qui relie le territoire de Beni à la ville de Butembo. C'est la 6ème attaque attribuée aux rebelles ougandais ADF enregistrée sur l'axe Karuruma. Ces assaillants sont accusés d'avoir tué des milliers de civils dans la zone depuis huit ans dans la région de Beni. Fin 2021, les armées congolaise et ougandaise ont lancé des opérations conjointes contre les ADF mais les violences ne cessent pas.

PRÉSIDENTIELLE AU GHANA

Le principal parti d'opposition organise sa primaire

Le principal parti d'opposition au Ghana, le Congrès national démocratique (NDC), organise samedi sa primaire pour désigner son futur candidat à la présidentielle de 2024. Après deux mandats de quatre ans, le président Nana Akufo-Addo doit quitter le pouvoir en 2024, comme prévu par la Constitution. Plus de 355.000 délégués du NDC sont attendus dans 401 centres de vote à travers le pays pour le scrutin de samedi. Parmi les candidats, figure l'ancien président ghanéen John Mahama qui n'avait pas été reconduit à son poste en 2016, face à Nana Akufo-Addo, du Nouveau Parti patriotique (NPP), et avait encore échoué en 2020. L'ancien gouverneur de la banque centrale Kwabena Duffour s'est retiré de la course vendredi soir affirmant que le parti n'était pas prêt à conduire "une élection libre et juste". L'ancien maire de Kumasi, Kojo Bonsu, sera en revanche parmi les candidats à cette primaire. Le prochain président devra répondre à la grave crise financière que connaît ce pays ouest-africain qui a vu la charge de sa dette exploser notamment sous l'impact de la pandémie de Covid-19. Le pays tout comme ses voisins togolais et béninois, fait également face au risque de contagion des violences terroristes du Sahel dans le nord de son territoire.

SÉNÉGAL

Un vigile meurt lynché dans un quartier sous tension à Dakar

Un vigile d'une société de Dakar est mort lynché par un groupe qui l'a pris pour un gendarme dans un secteur en proie récemment à des affrontements entre une partie de la population et les forces de sécurité pour un litige foncier, a indiqué la justice jeudi. La contestation par les Lébou - un groupe historique de Dakar s'adonnant traditionnellement à la pêche - d'un projet de construction d'une gendarmerie dans le quartier de

Ngor s'est durcie ces jours derniers et a causé de violentes confrontations. Le président sénégalais Macky Sall était intervenu personnellement selon ses services, et avait décidé mardi soir de partager "à parts égales" le terrain entre gendarmerie et population, mais les affrontements s'étaient poursuivis. Louis Ndong, un ancien militaire, venait de quitter son service pour une société de gardiennage quand il a "rencontré un groupe de

manifestants qui (l'ont) confondu, du fait de son accoutrement, (avec) un élément infiltré de la gendarmerie", a dit le parquet dans un communiqué. Il a été battu à mort bien qu'il n'ait cessé de répéter qu'il était vigile et non gendarme, a-t-il ajouté, sans préciser la date du décès. Deux des présumés auteurs des violences ont été interpellés, dit le communiqué. Mamadou Ndiaye, président du mouvement "Ngor Debout", a affirmé ven-

dre que ce lynchage "était lié" aux manifestations contre le projet de la construction d'une gendarmerie. Le ministère de l'Intérieur a rapporté mercredi dans un communiqué la découverte du corps d'une adolescente d'environ 15 ans sur la plage de Ngor mais indiqué qu'elle avait "probablement" été tuée par l'hélice d'une embarcation. De son côté, M. Ndiaye a affirmé que la jeune fille était décédée dans les heurts, mardi.

AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud a bénéficié de son adhésion aux BRICS (ministre des Relations internationales)

L'Afrique du Sud a bénéficié de son adhésion aux BRICS puisqu'elle a enregistré une augmentation des échanges avec ses partenaires et des financements pour répondre à certains de ses défis locaux, a déclaré une haute responsable du gouvernement.

La ministre des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, a tenu ces propos mercredi devant l'Assemblée nationale à l'occasion

de la présentation du budget 2023, soumis au vote de l'Assemblée. "Notre partenariat avec les pays des BRICS s'est traduit par des bénéfices concrets pour notre pays dans un large éventail de secteurs. Le total des échanges avec les pays des BRICS est passé de 487 milliards de rands (environ 27,1 milliards de dollars) en 2017 à 702 milliards de rands en 2021. Nous avons reçu des financements de plus de 5 milliards de dollars

de la Nouvelle banque de développement pour des projets d'infrastructures clés dans les secteurs de l'énergie renouvelable, de l'eau et dans d'autres secteurs", a indiqué Mme Pandor. De nombreux pays ont exprimé leur intérêt pour une adhésion aux BRICS, a observé la ministre. "Notre objectif cette année est d'assurer un renforcement accru des BRICS, et l'organisation d'un sommet réussi en août", a-t-il ajouté.

PALESTINE

Deux Palestiniens tombés en martyrs sous les balles des forces de l'occupation sioniste à Naplouse

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs samedi sous les balles de l'occupation sioniste à Naplouse, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Saed Jihad Chaker Mashah (32 ans) et Adnan Wassim Youcef El Aaradj (19 ans) ont succombé à leurs blessures par balle au niveau de la tête, lors d'un assaut lancé contre le camp de réfugiés de Balata à Naplouse où une maison a été assiégée, précise le ministère palestinien de la Santé qui fait également état de trois blessés. De son côté, le directeur des ambulances du Croissant-Rouge palestinien à Naplouse, Ahmed Jibril a affirmé que l'une des personnes blessées se trouve dans un état grave, relevant que les forces d'occupation sioniste ont bloqué l'accès au camp pour empêcher l'arrivée des ambulances.



Frappes sionistes contre Ghaza : un Palestinien succombe à ses blessures

Un Palestinien a succombé vendredi à ses blessures causées la veille par l'agression des forces sionistes commise au nord de Ghaza, portant à 31 le nombre total des martyrs palestiniens depuis le début des frappes contre l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon des sources médicales, citées par Wafa, un homme de 38 ans est tombé en martyr des suites de blessures graves qu'il avait subies lors d'une frappe aérienne sioniste contre le village d'Ez-

bet Abd Rabbo, dans le nord de la bande de Ghaza.

Un autre jeune Palestinien de 22 ans est également tombé en martyr lors de la même frappe aérienne sur la ville, selon la même source, tandis qu'un autre a été blessé par des tirs d'un colon extrémiste à Ramallah. Vendredi à l'aube, des avions de guerre sionistes ont lancé une série de frappes aériennes ciblant plusieurs endroits de la bande de Ghaza assiégée, selon des sources locales, causant d'importants dégâts

matériels. La veille, des avions de chasse de l'occupation sioniste ont ciblé un emplacement à proximité d'une centrale électrique que au nord du camp de réfugiés de Nuseirat, faisant un martyr palestinien et blessant plusieurs autres, dont certains grièvement.

Depuis le début de 2023, quelque 146 palestiniens, dont 26 enfants et six femmes, sont tombés en martyrs sous les balles des forces d'occupation sioniste et aussi des colons, en Cisjordanie occupée.

A cause du manque de fonds, plus de 200.000 Palestiniens risquent de souffrir de la faim (PAM)

Plus de 200.000 Palestiniens risquent de souffrir de la faim en raison de graves pénuries de financement, a averti jeudi le Programme alimentaire mondial (PAM), redoutant un recul de l'assistance.

Si les donateurs ne comblent pas le déficit, 60% des personnes assistées par l'agence dans les Territoires palestiniens occupés ne recevront plus d'aide alimentaire en juin, a indiqué le PAM, ajoutant qu'en août, l'agence sera contrainte de suspendre complètement ses opérations en

Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza. "Les temps désespérés appellent des mesures désespérées", a regretté le représentant du PAM et en Palestine, Samer Abdeljaber. "Nous n'avons pas d'autre choix que d'utiliser les ressources limitées dont nous disposons pour répondre aux besoins des familles les plus vulnérables. Elles souffriront de la faim sans assistance alimentaire", a-t-il dit. En mai, la pénurie de fonds a contraint le PAM à réduire la valeur de son aide en espèces d'environ 20%, soit 10,30 dollars

par personne. L'agence d'assistance alimentaire de l'ONU a un besoin urgent de 51 millions de dollars pour maintenir son assistance vitale dans les territoires occupés jusqu'à la fin de l'année. "Il s'agit de choix difficiles, mais nous avons déjà épuisé toutes les options pour étirer les fonds dont nous disposons", a déclaré M. Abdeljaber, saluant le "soutien constant que nous avons reçu des donateurs au fil des ans". Toutefois, les besoins augmentent et les ressources ne suffisent pas à les satisfaire", a-t-il

déploré. Selon le PAM, les familles vulnérables de Ghaza et de Cisjordanie occupée ont été "poussées à bout" par les effets combinés de l'insécurité croissante, de la détérioration de l'économie et de l'augmentation du coût de la vie qui accroît l'insécurité alimentaire. Pour les Palestiniens à faible pouvoir d'achat, chaque point de pourcentage d'augmentation des prix les rend incapables de satisfaire les besoins alimentaires les plus élémentaires", a déploré le responsable du PAM pour la Palestine.

ROYAUME-UNI

Nouvelles grèves dans le transport ferroviaire pour les salaires

Les cheminots sont de nouveau en grève vendredi et samedi au Royaume-Uni pour réclamer des augmentations de salaires face à l'inflation, après avoir rejeté les propositions de revalorisation faites jusque-là par les compagnies, rapportent des médias. Les conducteurs de trains sont en grève vendredi à l'appel du syndicat Aslef, tandis que les agents de maintenance

et de contrôle débrayeront samedi à l'appel du syndicat RMT.

Les compagnies ferroviaires ont annoncé d'importantes perturbations et des annulations de trains. Alors que d'autres syndicats ont mis fin à leur mouvement, Aslef et RMT rejettent jusqu'ici les propositions d'une augmentation de salaire de 4% pour cette année (après +4 à +5%

l'an dernier), assortie de modifications des conditions de travail.

Le secrétaire d'Etat aux Transports en charge du rail Huw Merriman a lui estimé sur Sky News que la proposition sur la table était "suffisamment bonne".

Les conducteurs de trains prévoient de débrayer de nouveau le 31 mai et le 3 juin, selon les mêmes sources.

SERBIE

Treize barons de la drogue présumés arrêtés

Treize barons de la drogue présumés, soupçonnés d'être responsables du Cartel des Balkans ayant expédié en Europe de nombreux chargements de cocaïne en provenance d'Amérique du sud, ont été arrêtés jeudi en Serbie, a annoncé la police.

Cette opération, réalisée à travers la Serbie en coopération avec les agences européennes Europol et Eurojust, a permis le démantèlement de "la principale organisation criminelle de trafic de drogues dans les Balkans", selon un communiqué du mi-

nistère de l'Intérieur. Les personnes arrêtées, deux responsables et onze chefs de gangs du cartel, sont parmi les principaux trafiquants de drogue des Balkans, selon le ministère.

"On estime que le cartel est responsable de l'expédition en Europe de multiples chargements de cocaïne en provenance de Colombie, du Brésil, de l'Equateur, mais aussi de l'Afrique de l'Ouest", a déclaré l'officier de police Ninoslav Cmolic cité dans le communiqué.

L'opération s'est déroulée dans plusieurs villes de Serbie et une vingtaine d'endroits où des fortes sommes d'argent et des armes ont pu être saisies, selon la police.

Ces barons de la drogues présumés sont impliqués dans le trafic d'au moins sept tonnes de cocaïne saisies en 2020 sur l'île néerlandaise d'Aruba, en Belgique et aux Pays-Bas, a précisé l'officier de police.

La Serbie fait partie de la route dite des Balkans utilisée par des groupes criminels pour le trafic de drogue, d'armes et de per-

PAKISTAN

Un tribunal accorde la liberté sous caution à l'ex-Premier ministre Imran Khan

L'ex-Premier ministre pakistanais Imran Khan s'est vu accorder vendredi la liberté sous caution par un tribunal d'Islamabad, après l'invalidation de son arrestation qui avait déclenché des émeutes dans tout le pays.

"Le tribunal a accordé à Imran Khan un intérim de deux semaines sous caution et a ordonné aux autorités de ne pas l'arrêter" à nouveau durant cette période dans cette affaire de corruption, a déclaré à la presse devant le tribunal l'un de ses avocats, Khawaja Harris.

M. Khan, qui avait été renversé en avril 2022 mais reste populaire et espère revenir rapidement au pouvoir, avait été arrêté alors qu'il répondait à une convocation devant un tribunal dans ce dossier.

"J'ai été traité comme un terroriste", a déclaré devant la Cour M. Khan, qui avait ensuite été placé mercredi en détention provisoire. Des milliers de partisans de son parti, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI, Mouvement du Pakistan pour la justice), ont manifesté pendant deux jours, incendiant ou endommageant des édifices publics.

Au moins neuf personnes sont mortes dans des incidents liés aux manifestations. Des centaines de policiers ont été blessés et plus de 2.000 manifestants arrêtés, principalement dans les provinces du Pendjab (centre-est) et du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), d'après la police.

MALAISIE

La demande de main-d'œuvre dépasse le niveau pré-pandémique

La demande de main-d'œuvre en Malaisie a augmenté de 2,7% au premier trimestre 2023 en glissement annuel, dépassant le niveau pré-pandémique, a indiqué jeudi le chef du Département des statistiques du pays, Mohd Uzir Mahidin.

"La demande de main-d'œuvre semble s'améliorer au cours du premier trimestre 2023, le nombre total d'emplois ayant augmenté de 233.700 postes à 8,81 millions d'emplois par rapport aux 8,57 millions d'emplois enregistrés lors du premier trimestre 2022", a-t-il dit dans un communiqué. Selon le responsable, le nombre total d'emplois enregistré au premier trimestre de l'année en cours représente "la plus forte augmentation trimestrielle depuis 2018". "Cette tendance positive reflète la reprise économique progressive du pays, soutenue par diverses initiatives gouvernementales telles que les programmes d'insertion professionnelle, les subventions salariales et les incitations fiscales", a-t-il ajouté. Cette augmentation est également soutenue par "les initiatives du gouvernement visant à assouplir les règles d'embauche des travailleurs étrangers par le biais d'assouplissement du recrutement (des travailleurs étrangers)", a-t-il fait valoir. Le secteur manufacturier a enregistré la plus forte croissance en termes de demande de main d'œuvre (+3,8%), suivi par les mines et carrières (+3,4%) et l'agriculture (+2,9%), précise la même source.

sonnes à destination de l'Europe de l'Ouest.

En Croatie voisine, huit personnes ont été inculpées en avril pour un trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du sud d'une valeur de 16 millions d'euros et à destination de plusieurs pays européens. Les médias croates ont indiqué que ces personnes étaient soupçonnées de faire partie de la branche croate du "réseau de cocaïne" lié à l'ancien narcotrafiquant Darko Saric, qui est en prison en Serbie.

6ÈME SESSION DE FORMATION SUR LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE À GHARDAÏA Appel à la nécessité d'investir dans les TIC pour une communication institutionnelle efficace

Les participants à la 6ème session de formation sur la communication institutionnelle, dont les travaux ont été clôturés vendredi à Ghardaïa, ont insisté sur l'impératif d'investir dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour réaliser une communication institutionnelle efficace.

Lors de la clôture de la session de formation, présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, au terme de sa visite dans la wilaya, les participants ont insisté sur l'importance d'investir dans les TIC en vue de la réalisation d'une communication institutionnelle efficace, en sus d'œuvrer davantage au renforcement de la coordination efficace entre les cellules de communication et les représentants de la presse afin de transmettre l'information en toute honnêteté et responsabilité au citoyen, et barrer la route à tous les moyens susceptibles de faire répandre la rumeur. Les par-

ticipants ont présenté un exposé lors d'un atelier pratique sur les modalités d'élaboration d'une approche opérationnelle sur la conception d'un schéma de communication ayant pour objectif de mettre en avant l'importance de la communication institutionnelle en tant que facteur essentiel dans la gestion des différentes crises et problèmes du tissu social. A cette occasion, le ministre de la Communication a affirmé que cette session de formation avait réuni le plus grand nombre de participants de 10 wilayas du Sud, appelant à davantage d'efforts pour la coordination entre les cellules de communication des wilayas et

les médias afin de lutter contre les fake news.

Il a supervisé avec les autorités de wilaya à Ghardaïa la séance de clôture de la cérémonie de distinction des encadreurs de cette session de formation. Le programme de cette session de formation (11-12 mai) abritée par l'université de Ghardaïa a porté sur plusieurs axes sur la communication institutionnelle abordés dans des communications académiques animées par des enseignants universitaires, suivies de débats, outre l'organisation d'ateliers pratiques. Inscrite au titre de la dynamisation du plan opérationnel du ministère de la Communica-

tion et en concrétisation de la stratégie de communication du gouvernement et le développement de la presse de proximité, cette session, organisée par le ministère de tutelle avec le concours des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALT) et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), regroupe des journalistes des médias publics, des responsables des cellules de communication des wilayas de Ghardaïa, El Oued, Biskra, Laghouat, Ouargla, Tougourt, El-Ménia, Djelfa, El-Meghaïer et Ouled-Djellal.



LE CENTRE ALGÉRIEN DU PATRIMOINE CULTUREL BÂTI EN TERRE TIMIMOUN Joyau architectural de l'Oasis rouge

L'architecture en terre caractérisant les anciennes bâtisses de la wilaya de Timimoun constitue un patrimoine séculaire témoignant du prolongement culturel africain de l'Algérie. Le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en Terre (CAPTERRE) fait partie des aspects urbanistiques qui matérialisent l'authentique architecture en terre dans la région offrant des formes géométriques et signes du génie berbère zénète, des décorations et sculptures murales très appréciées par les touristes tant locaux qu'étrangers qui convergent vers l'Oasis rouge. Réalisé en six ans (1912 à 1917) au cœur de la ville de Timimoun, le CAPTERRE, ayant servi auparavant de structure hôtelière jusqu'à sa fermeture en 1996, a fait, en vertu de l'arrêté du 21 janvier 2015, l'objet d'une classification en tant que monument historique et centre scientifique, a expliqué à l'APS le directeur-adjoint de cet établissement, Alaa Belouâar. Ce centre est appelé, selon le même responsable, à contribuer à la réhabilitation de l'architecture en terre, la mise en valeur du patrimoine bâti en pisé et à la valorisation des compétences et techniques à même de garantir la pérennité de ce legs architectural national.

Outre la promotion et la valorisation du patrimoine culturel bâti en terre, plusieurs missions ont, ainsi, été assignées à ce centre, dont l'élaboration et la supervision des études et recherches techniques allant dans le sens du développement et perfectionnement de la conservation et sauvegarde des biens culturels bâtis en adobe, leur restauration et entretien, l'archivage urbanistique des sites archéologiques et monuments historiques, la protection réglementaire des bâtisses en pisé à échelle locale et nationale, ainsi que l'inventaire et la conservation du patrimoine culturel bâti en terre et l'élaboration des procédés techniques en matière de conservation et de restauration et d'entretien. L'on relève, à ce titre, la restauration depuis 2022 de plus de 62 monuments archéologiques, dix mausolées et huit (8) lieux de culte, en sus de l'élaboration de dossiers de classification à échelles locale, nationale et internationale d'édifices réalisés en Toub, dont les vieux Ksour, les mosquées, les mausolées et les forts éparpillés à travers les territoires du Gourara et d'autres régions du pays.

Ces efforts visant la préservation et la promotion du patrimoine bâti en pisé ont également été appuyés par les contributions associatives, des acteurs de la société civile versés dans la protection du patrimoine, des partenaires du secteur de la culture et des organismes publics, par leur implication dans les diverses activités et manifestations menées par le CAPTERRE, à l'instar de la participation d'une association de la wilaya de Bejaïa qui a entrepris un chantier participatif de réhabilitation d'une maison tra-

ditionnelle pour servir, par la suite, à un site touristique à la satisfaction des touristes nationaux. Entre autres activités entreprises dans ce sens l'année dernière, il est à noter l'animation, avec le concours d'associations de la wilaya de Timimoun, de chantiers de réhabilitation et de restauration de la Khalwa (Ermitage) du Moudjahid Cheikh Bouâmama dans la commune de Deldoul, la réhabilitation de la mosquée "Kamouss" de la commune d'Ouled-Saïd, ainsi que l'organisation, en 2021, d'un chantier participatif de restauration de la forteresse "Agham", sise dans la région de Talmine, aux hautes murailles et larges tours de contrôle, a fait savoir le même responsable.

Selon M. Belouâar, le Centre s'est vu également confié l'animation d'actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation sur les techniques de construction en terre, la sculpture murale sur argile et terre, des sessions ayant profité en 2022 à plus de 230 personnes, dont des étudiants en architecture, des archéologues et des chercheurs en architecture en terre. De même que pas moins de 5.461 personnes, parmi lesquelles des élèves scolarisés et des étudiants, ont été ciblées par des programmes de sensibilisation sur l'importance de la préservation du patrimoine culturel local, l'utilisation des matériaux de construction locaux susceptibles de contribuer à la relance économique locale et la préservation des sites et lieux archéologiques et historiques, a ajouté le même responsable.

Dessins et sculptures inspirés du quotidien des habitants du Gourara

Le CAPTERRE regorge aussi de signes et de fresques témoignant d'étroits rapports historiques liant les populations des régions du Gourara, Touat et Zenata, des liens qui traduisent la coexistence interculturelle afro-berbère et soudano-zénète. Ces décorations sont pratiquement inspirées du quotidien des habitants du Gourara, leurs habitudes et régimes alimentaires, des fougara d'irrigation, en sus d'autres motifs symbolisant des formes humaines, dont la robustesse des Zénètes, et d'un foisonnement de dessins aux diverses interprétations, dont la forme carrée fait référence au blé, le triangle au maïs et le cercle symbolise l'orge, a expliqué l'artisan Mohamed Arifi.

Pour sa part, l'architecte Chaker Akbaoui a indiqué que le CAPTERRE est encadré par une douzaine d'architectes versés dans différentes missions, dont la réhabilitation et la restauration des anciennes bâtisses, l'élaboration d'études techniques pour les sites et monuments archéologiques, l'inventaire, le recensement et la réhabilitation du patrimoine, l'établissement de leurs schémas, l'organisation de visites guidées au profit d'archéologues, d'historiens et de

sociologues aux sites et monuments bâtis en pisé. L'animation de cycles de formation, de campagnes d'information, l'accompagnement des universitaires et des chercheurs dans la préparation de leurs travaux et thèses afférents au thème du patrimoine bâti en terre, font aussi partie des missions dévolues au Centre dans le cadre des efforts de protection et de préservation du patrimoine bâti en terre, notamment dans l'Oasis rouge. Le Centre envisage également, au titre des activités célébrant le Mois du pa-

trimoine (18 avril-18 mai), d'organiser du 14 au 18 mai courant deux ateliers, l'un dédié à la formation sur les techniques de construction en terre, et l'autre au chantier opérationnel des constructions en terre.

Créé en 2013 à l'initiative du ministère de la Culture, le CAPTERRE s'assigne comme objectifs notamment la promotion des techniques de construction répondant à "l'économie verte", respectueuse de l'environnement et préservant les ressources naturelles.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Code fiscale : 099 10 301 04 3920

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert N°05/2023 paru dans les journaux "DK NEWS" et "الترند" le 27/02/2023 que l'opération est attribuée provisoirement selon le tableau suivant :

Réalisation des travaux d'Assainissement et d'A.E.P pour les lotissements ruraux à travers les communes

LOT 01 : Commune D'Afrou

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
21	Houari Mouhoub	198303010036053	53	6.861.321.10	02 mois	Moins disant

LOT 02 : Commune Sidi Bouzid

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
33	Dahleb Ali Kamel	197914290057225	47	5.091.226.50	02 mois	Moins disant

LOT 03 : Commune El Chaïcha

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
25	Boukhari Faycal Mokhtar	197503190117829	41	3.662.345.50	04 mois	Moins disant

LOT 04 : Commune Ain Madhi

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
05	Debbar Ahmed	197003010016356	41	7.145.726.63	03 mois	Moins disant

LOT 05 : Commune Brida

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
02	Aibi Miloud	197517260013339	36	4.334.834.08	40 jours	Moins disant

LOT 06 : Commune Sidi Makhlouf

N°	Soumissionnaire	NIF	Nombre de points (/70)	Montant en TTC	Délai de livraison	OBS
24	Latreche Kaddour	796903010000835	37	19.993.891.80	02 mois	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou de sa première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya. Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher agréé du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

BRÉSIL Enquête sur Google et Telegram pour leur opposition à un projet de loi

Un juge de la Cour suprême du Brésil a ordonné vendredi l'ouverture d'une enquête contre Google et Telegram, accusés de "campagne abusive" contre un projet de loi anti-désinformation.



Le juge Alexandre Moraes a ordonné à la police fédérale de convoquer dans les 60 jours les responsables au Brésil des deux entreprises, qui s'opposent au gouvernement dans ce dossier. Inspiré du Règlement européen sur les services numériques (DSA), le projet de loi présenté en 2020 pour combattre la désinformation en ligne attend d'être voté par les députés brésiliens. Le texte prévoit notamment d'obliger les plateformes à faire preuve de plus de transparence, à réguler les contenus violents ou qui portent atteinte à la démocratie et aux élections, qui menacent les enfants, les

adolescents ou la santé publique.

Il a pris une autre dimension depuis le saccage des lieux de pouvoir le 8 janvier par des partisans de l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui affirmaient que la dernière élection présidentielle, remportée par Lula, leur avait été volée. L'ancien président fait partie des détracteurs de ce projet, qu'il considère être "le début de la fin de notre liberté". Google et Telegram sont également contre, au motif que cette législation leur ferait risquer des amendes allant jusqu'à 10% de leur chiffre d'affaires, où la

suspension temporaire de leurs services. L'application de messagerie cryptée a déjà été suspendue trois jours au Brésil, dans le cadre d'une enquête sur des violences à l'école. Le ministre de la Justice, Flavio Dino, a lui accusé Google de "manipuler" les résultats affichés par son moteur de recherche, en mettant en avant des contenus opposés au projet de loi. Le géant de la tech a nié.

Quant au Bureau de protection des consommateurs, il a ordonné à l'entreprise américaine de rééquilibrer les débats en faisant de la "contre-propagande", sous peine d'une amende de 200.000 dollars par heure.

VIETNAM

Apple annonce le lancement de son premier magasin en ligne



Le géant américain Apple a annoncé vendredi le lancement la semaine prochaine de son premier magasin en ligne au Vietnam, poursuivant ainsi sa conquête des marchés émergents en Asie, après l'ouverture de ses premiers Apple Stores en Inde le mois dernier.

La marque à la pomme est actuellement distribuée via des vendeurs tiers au Vietnam qui représente un marché de 100 millions de personnes, avec une population jeune et technophile.

Grâce à la boutique en ligne qui ouvrira le 18 mai, "les clients vietnamiens peuvent découvrir des produits et entrer en contact avec nos experts expérimentés", a déclaré Deirdre O'Brien, en charge de la vente au détail chez Apple dans un communiqué.

"Nous sommes honorés de nous développer au Vietnam", a-t-elle ajouté. Le Vietnam souhaite que 85% de sa population adulte ait accès à un smartphone d'ici 2025, contre 73% actuellement.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

VOLLEY - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS FÉMININ (GR.C - 1^{ERE} J) Victoire du MC Alger face au CO Descartes (3-0)

Les volleyeuses algériennes du MC Alger se sont imposées devant leurs homologues ivoiriennes de CO Descartes sur le score de 3 sets à 0 en match comptant pour la 1^{ere} journée du groupe C du Championnat d'Afrique des clubs féminins, disputé samedi à Nabeul (Tunisie).

Les volleyeuses du MC Alger se sont adjugées les trois manches sur les scores de 25-19, 25-10, 25-13. Dans l'autre match de la poule C, Kenya Pipeline a battu Naval Spikers du Nigeria sur le score de 3 sets à 1 (25-12, 21-25, 25-13, 27-25).

Lors de la deuxième journée, prévue lundi, le MC Alger sera opposé au Kenya Pipeline, avant de boucler la phase de poules face à Naval Spikers du Nigeria,

mercredi. L'édition 2022 du Championnat d'Afrique des clubs féminins avait été remportée par les volleyeuses de KCB du Kenya, rappelle-t-on.

Le point après les matchs de la première journée

1^{ere} journée:
MC Alger (Algérie) - CO Descartes (Côte d'Ivoire) 3-0
Pipeline (Kenya) - Naval Spikers (Nigeria) 3-1

Classement: Pts J
1. MC Alger 3 1
--. Pipeline 3 1
4. Naval Spikers 0 1
--. CO Descartes 0 1

Reste à jouer / 2e j (lundi 15 mai):
MCA (Algérie) - Pipeline (Kenya)
N.Spikers (Nigeria) - CO Descartes (Côte d'Ivoire)
3e journée (mercredi 17 mai):
MCA (Algérie) - Naval Spikers (Nigeria)
Pipeline (Kenya) - CO Descartes (Côte d'Ivoire).



CROSS COUNTRY DES JEUNES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE MASCARA

Participation de plus de 750 athlètes aux éliminatoires de wilaya

Les éliminatoires de wilaya du cross country des jeunes et des collectivités locales ont été organisés, samedi dans la commune de Hachem (wilaya de Mascara), avec la participation de 752 athlètes scolarisés dans les catégories des benjamins et minimes garçons et filles. Cette manifestation, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports en collaboration avec les ligues de wilayas d'athlétisme et des sports scolaires, ainsi que les services de la wilaya, a connu la qualification de 10 athlètes filles et garçons des communes de Mascara, El Bordj, Hachem, Mohammadia, Sig, Bouhanifia, Oued El Abtal, Ghriiss, Tighennif et Oued Taguia au Championnat national de cross country des jeunes et des collectivités locales, prévu le 1er juin prochain dans la wilaya de Tipasa.

Cette manifestation sportive a permis de sélectionner des jeunes talents en cross country et encourager des enfants scolarisés à le pratiquer, a souligné le président de la ligue, Ferhaoui Mohammed. La phase communale de cette manifestation sportive s'est déroulée, du 2 au 7 mai au niveau des 47 communes de la wilaya, qui a enregistré la qualification de 752 athlètes à cette phase de wilaya.

JUDO - MONDIAUX 2023

Les Algériens Belrekaâ et Asselah éliminés au premier tour

Les judokas algériens Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) ont été éliminés samedi des épreuves des championnats du monde (seniors) actuellement en cours à Doha (Qatar). Mohamed Sofiane Belrekaâ, qui a été exempté du premier tour chez les plus de 100 kilos, a été battu par le Hongrois Richard Sipocz, alors que Sonia Asselah a été sortie

par la Croate Tina Radic au premier tour. Ce sont les deux derniers judokas algériens encore en lice au Mondial de Doha après l'élimination dès le premier tour de Mustapha Yasser Bouamar (-100kg), Waïl Ezzine (-66 kg) et Belkadi Amina (-63 kg). La seule satisfaction algérienne est venue de Dris Messaoud (-73 kg) qui a réussi à décrocher une honorable septième place, avec

comme précieux trophée à son tableau de chasse le Mongole Tsend-Ochir Tsogtbaatar, champion du monde en titre dans cette catégorie de poids, et qu'il avait admirablement sorti au troisième tour. Autre consolation pour Dris Messaoud, après son élimination au repêchage face au Canadien Arthur Margelidon, la récolte de 520 points à Doha, ce qui devrait l'aider à améliorer son

classement olympique dans la perspective d'une qualification aux JO de 2024 à Paris (France). Selon les organisateurs 657 judokas (343 messieurs et 314 dames), représentant 99 pays des cinq continents participent à cette compétition planétaire, marquée par la participation des athlètes russes et biélorusses, engagés sous bannière neutre.

GRAND PRIX NATIONAL DE TRIATHLON

Amina Rouba et Oussama Hellal Berrouane vainqueurs de la première étape à Oran

Les triathlètes Amina Rouba du club amateur "Fidèles d'Oran" chez les dames et Oussama Hellal Berrouane du Bahia Nautique Oran chez les hommes se sont illustrés aux épreuves de la première étape du Grand prix national de triathlon dans la catégorie Elites, qui s'est déroulée vendredi après-midi au complexe touristique "Les Andalouses" à Oran. Amina Rouba, ancienne championne d'Algérie dans l'aviron, représentant le club amateur "Fidèles d'Oran", s'est im-

posée devant Mebarki Kahina du club Bahia Nautique d'Oran. Chez les hommes, le Bahia Nautique Oran Club a dominé le podium, mené par Oussama Hellal Berrouane, dépassant tous ses concurrents et s'adjugeant la première place, suivi de ses coéquipiers Kaoua Chakib et Ahmed Yacine. Les concurrents de la catégorie Elites sur laquelle les projecteurs étaient orientés en raison de la participation des athlètes de la sélection nationale, ont effectué 750 mètres

de nage en mer, 20 km de course à vélo et 5 km de course à pied. Chez les juniors, la palme est revenue à Mohamed-Samy Agab du club "Mont Riant" d'Alger. Cette première étape, organisée par le club Bahia Nautique Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de triathlon, a drainé une participation de plus de 300 athlètes des deux sexes toutes catégories confondues, représentant plus de dix wilayas du pays.

PARA-CANOE - COUPE DU MONDE EN EAUX PLATES - FINALE (A) DU 200M KL3

L'Algérien Ibrahim Guendouz en bronze

Le pagayeur algérien Ibrahim Guendouz a décroché la médaille de bronze en Coupe du monde de para-canoë actuellement en cours à Szeged (Hongrie), après avoir terminé à la troisième place en finale (A) du 200 mètres KL3.

La course a été remportée par le Britannique Jonathan Young en 41:17, devant l'Australien Dylan Littlehales, deuxième en 41:43, au moment où Guendouz a complété le podium en 41:92. Une première historique pour le canoë algérien,

en attendant peut-être mieux, après l'entrée en lice des quatre autres représentants nationaux chez les valides (2 messieurs et 2 dames), et qui se trouvent actuellement au stade des demi-finales.

En effet, outre Ibrahim Guendouz, l'Algérie est représentée par Mohamed Ali Merzougou, qui disputera la demi-finale du 200 mètres en C1, alors que Riyad Benhoutati sera en lice dans deux spécialités différentes en K1, puisqu'il disputera aussi bien la demi-finale

du 200 mètres que celle du 1000 mètres.

Chez les dames, Aya Ferfad disputera la demi-finale (B) du 500 mètres en K1, alors que sa compatriote Anf el Arabi sera engagée sur la demi-finale du 200 mètres en K1.

Au total, l'Algérie a engagé sept pagayeurs (cinq messieurs et deux dames) dans cette Coupe du monde 2023 de Canoë-Kayak en Eaux Plates, qui se déroule du 11 au 14 mai courant en Hongrie. Outre les

cinq internationaux déjà suscités, les deux autres sont, Ayoub Haïdra et Sid Ali Belaïdi. La sélection nationale se trouve depuis le 8 avril en Hongrie, où elle a commencé par effectuer un long stage bloqué, pour peaufiner sa préparation en prévision de cet évènement planétaire.

Une importante compétition, qui servira elle-même de préparation au tournoi du mois de novembre prochain au Nigeria, et qui sera qualificatif aux prochains

Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France). "Cette Coupe du monde en Eaux Plates nous permettra de mieux jauger les capacités de nos athlètes, car ils seront confrontés à une rude concurrence, à travers laquelle nous pourrions les évaluer dans les conditions du haut niveau", avait indiqué l'entraîneur national Malek Azzaoun, dans une précédente déclaration au site officiel de la Fédération (FASACK).

CYCLISME - TOUR DE TIPASA

L'édition 2023 en trois étapes, du 18 au 20 mai (Organisateurs)

L'édition 2023 du Tour Cycliste de ville de Tipasa se déroulera en trois étapes, du 18 au 20 mai, a appris l'APS vendredi auprès des organisateurs. Une compétition sur route, ouverte uniquement aux messieurs (juniors et seniors), et dont la première étape est programmée le 18 mai, sur une distance de 120 kilomètres, entre Ahmer El Ain et Aghbal. La deuxième étape, prévue le lendemain matin, est prévue sur une distance de 105 kilomètres, à partir de Tipasa, alors que la troisième et dernière étape est prévue le 20 mai, sur un circuit fermé de 114 kilomètres à Ahmer El Ain. "Le 20 mai, en parallèle de la course des juniors/seniors, il y aura une course pour les jeunes. Elle se déroulera sur une distance de quatre kilomètres pour les coureurs de la catégorie Ecole, et de huit kilomètres pour les benjamins" a encore annoncé la Ligue cycliste de Tipasa, organisatrice de la compétition sous l'égide de la Fédération (FAC). Les différents participants seront accueillis sur place à partir du 17 mai, à midi, alors que la réunion technique est prévue en début de soirée, à partir de 20h00.

ESCRIME - COUPE DU MONDE 2023 (SABRE FÉMININ)

L'Algérienne Saoussen Boudiaf dans le Tableau des 64

La sabreuse algérienne Saoussen Boudiaf (29e mondiale) s'est qualifiée vendredi au Tableau des 64 de la Coupe du Monde 2023 de la spécialité, actuellement en cours à Batoumi (Géorgie), au moment où sa compatriote Zohra Kehli (32e) s'est contentée de la 85e place, sur un total de 174 participantes. Boudiaf a réussi un sans faute, en remportant six duels sur six, ce qui lui a permis de se qualifier haut la main pour le Tableau des 64, en attendant mieux, alors que Kehli n'avait réussi à remporter que trois de ses six duels.

L'Algérie a engagé trois deux

sabreuses dans cette compétition : Abik Bounab (97e) et Kaouther Mohamed Belkebir (127e), et qui ont été éliminées à un stade précoce. Selon les organisateurs, 179 athlètes de 35 pays participent à cette Coupe du monde de sabre (Individuel et par équipes), que les représentantes algériennes disputent avec l'objectif de récolter un maximum de points, dans la perspective d'améliorer un peu plus leur Ranking mondial. Outre l'Algérie, l'Afrique est présente également à travers la Tunisie (deux athlètes), alors que l'Italie, les USA et la France comptent parmi les

plus importantes délégations, avec 12 athlètes chacune, suivies du Japon (10) de la Corée du Sud (9), alors que le pays hôte, la Géorgie, a engagé 8 athlètes, tout comme l'Allemagne, le Kazakhstan et l'Espagne. Après la Coupe du Monde à Batoumi, les sabreuses algériennes prendront part à plusieurs compétitions qualificatives aux JO-2024, dont les Championnats d'Afrique, prévus du 20 au 23 juin en Egypte, où les athlètes auront l'occasion de gagner des titres et assurer une qualification au rendez-vous olympique.

CAN-2023 (U17)

(DEMI-FINALE) SÉNÉGAL-BURKINA FASO

Un "face à face" palpitant

Les jeunes pousses de l'équipe nationale sénégalaise de football affronteront leurs homologues burkinabé dans un palpitant "face à face" qui promet beaucoup, pour atteindre la grande finale dimanche au stade du 19 mai 1956 à Annaba (17h00) pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans, organisée par l'Algérie (29 avril-19 mai).

Comme un rouleau compresseur, les Sénégalais ont tout écrasé sur leur chemin lors de la phase de groupes, puis une "manita" à l'Afrique du Sud (5-0) en quarts de finale, sont conscients de leur parcours héroïque et de leur performance depuis le début de la 14e édition : ils entameront les demi-finales dans la peau d'un potentiel candidat pour soulever le trophée de la catégorie pour la première fois de leur histoire.

Les capés de l'entraîneur Serigne Saliou Dia tenteront de hisser leur pays en finale et pourquoi pas être sacrés champions d'Afrique de la catégorie, comme c'était le cas pour leurs aînés champions d'Afrique à la CAN-2021 (seniors), de la CAN Beach Soccer-2022, du CHAN-2022 et de la CAN U20-2023. Ayant atteint le carré d'or avec 12 buts marqués et surtout avec 0 but encaissé, les Lionceaux sénégalais ne comptent pas s'arrêter à ce stade de la compétition africaine après avoir décroché leur billet pour la Coupe du monde, ce qui est déjà important pour cette sélection qui n'a jamais pris part à un mondial de cette catégorie d'âge. Pour atteindre cet objectif, les Sénégalais peuvent désormais compter sur leur nouvelle star, le brillant attaquant Amara Diouf, pensionnaire de l'Académie Génération Foot, avec ses cinq buts marqués jusque-là, une véritable performance de ce jeune "lion" qui ne cesse d'impressionner les adeptes de football alors qu'il n'a que 14 ans.

Le Burkina Faso, un sérieux client

Mais il faudra d'abord se méfier avant de se défaire de cette impressionnante sélection burkinabé qui avait atteint le dernier carré en battant le Nigeria (2-1), une grande performance des "Étalons" qui composent ainsi leur billet pour le Mondial 2023 de la catégorie. Le sélectionneur du Burkina Faso Ibrahim Traoré est allé loin en dévoilant l'ambition des siens d'aller chercher le trophée, et rééditer le coup de 2011 au Rwanda.

"Une fois aux demi-finales, nous allons chercher à remporter le titre pour la deuxième fois de l'histoire du tournoi. Nous allons aborder ce match comme une finale, on bataillera pour rendre heureux le peuple burkinabé", a-t-il dit.

D'ailleurs, la touche tactique du sélectionneur burkinabé est plus qu'évidente, en témoigne leur parcours dans le cadre d'un groupe C composé de trois sélections seulement après la disqualification du Soudan du Sud qui ont présenté plus de trois joueurs dont l'âge dépasse les 17 ans. Le Burkina Faso, détenteur du titre en 2011 au Rwanda, a prouvé face aux Nigériens que c'est une équipe redoutable, capable d'aller loin dans le tournoi. La défaite concédée d'entrée face au Mali (1-0) lors de la première journée de la phase de groupes n'était finalement qu'un accident de parcours.

Les burkinabés devront com-



ter sur l'attaquant-maison Souleymane Alio, qui s'est distingué de fort belle manière en signant un doublé (76e, 79e) lors de la 3e journée du groupe C face au Cameroun et qui avait propulsé les cadets des "Étalons" aux quarts de finale, mais également du milieu de terrain Aboubakar Camara, auteur d'un doublé face au Nigeria, pour le compte des quarts de finale. Le staff technique burkinabé attend avec impatience le retour dans le groupe des deux défenseurs Yaméogo Landry et Traoré Lassina après avoir été contraints au repos.

La finale de la 14e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17) aura lieu vendredi 19 mai à 22h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Les quatre premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial U17 initialement prévu au Pérou du 10 novembre au 2 décembre prochains, avant que la Fédération internationale (Fifa) ne décide de retirer l'organisation à ce pays en raison du retard pris dans la réalisation des infrastructures sportives, dont les stades de football. La Fifa n'a pas encore désigné le pays hôte qui remplacera le Pérou.

Programme des demi-finales**Demi-finales / Dimanche 14 mai :**

Au stade 19 mai 1956 (Annaba) : Sénégal - Burkina Faso (17h00)
Au stade Chadid Hamlaoui (Constantine) : Maroc - Mali (20h00)

Match de classement / Jeudi 18 mai :
Au stade 19 mai 1956 (Annaba) 20h00

Finale / Vendredi 19 mai :
Au stade Nelson-Mandela (Baraki) 22h00.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Zefizef candidat au comité exécutif de la CAF

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefizef est officiellement candidat à l'élection au Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), prévue le jeudi 13 juillet prochain en marge de la 45e assemblée générale ordinaire à Cotonou (Bénin), a annoncé l'instance continentale vendredi dans un communiqué.

Le patron de la FAF va se mesurer au président de la Fédération libyenne Abdelhakim Al-Shalmani, ce dernier brigue un deuxième mandat au sein du COMEX pour la zone de l'Union nord-africaine (UNAF), précise la même source.

L'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua était le dernier Algérien à avoir intégré le COMEX en 2017. En 2019, l'ancien membre du Bureau fédéral de la FAF Amar Bahloul avait échoué à se faire élire comme nouveau membre du COMEX pour la zone nord, au terme des élections tenues en marge de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019



en Egypte. La candidature algérienne avait recolté 21 voix contre 29 voix pour le président de la Fédération libyenne Abdelhakim Al-

Shalmani, qui avait succédé à son compatriote, Jamal El-Jaafri. Une année plus tôt, la candidature de l'ancien 2e vice-président de la

FAF, Bachir Ould-Zmirli, avait été rejetée par l'instance continentale en janvier 2018 pour dépôt de dossier hors-délais.

Voici par ailleurs la liste des candidats par zones :**Zone COSAFA :**

Walter Nyamilandu Manda (Fédération malawite)
Mokhosi Philip Mohapi (Fédération du Lesotho)
Mohamad Ally Samir Sobha (Fédération mauricienne)

Zone WAFU B :

Lazare Bansa (Fédération burkinabé)
Colonel Gbezonde Kossi Akpvy (Fédération togolaise)

Zone WAFU A :

Augustin Senghor (Fédération sénégalaise)

Zone UNIFFAC :

Pierre Alain MOUNGUENGUI (Fédération gabonaise)

Zone CECABA :

Dr Mutasim Gafar Sirelkhathim (Fédération soudanaise)
Magogo Moses Hassim (Fédération ougandaise)

Zone UNAF :

Djahid Zefizef (Fédération algérienne)
Abdelhakim Al-Shalmani (Fédération libyenne).

OBTENTION DE LA LICENCE CAF C ET B**Le 4^e module de formation du 21 au 28 mai à Alger**

Le quatrième module de la formation FAST-TRACK Licence CAF C et B, destiné aux anciens internationaux et ex-footballeurs professionnels, aura lieu du 21 au 28 mai au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué

samedi un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Initiés par la Direction technique nationale (DTN), ces cours seront encadrés par Mustapha Biskri, Directeur technique national (DTN), Chafik Ameur, expert CAF

et Instructeur CAF Elite, Abdelkrim Benouda, Instructeur CAF/FIFA, Fouad Chiha, Instructeur CAF et Nacereddine Sadi, Instructeur CAF, précise la FAF. Cette formation concerne les ex-internationaux qui ont au moins 20 matches officiels

durant leur carrière ou ayant participé à une phase finale d'une grande compétition majeure (Coupe du Monde, CAN, CHAN, jeux olympiques) ou ayant disputé au moins 200 matches en L1 professionnelle et au moins 30 matches

en compétitions internationales interclubs (Champions League, Coupe de la Confédération,...).

A l'issue du quatrième module, les stagiaires vont passer un examen théorique, pratique et oral, a vant l'obtention des diplômes C et B.

COUPE D'ALGERIE (1/4 DE FINALE)

La JS Saoura élimine le Paradou AC 2-0

La JS Saoura a validé son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, en battant le Paradou AC 2-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé vendredi soir au stade du 20 août 1955 de Béchar, comptant pour les quarts de finale de l'épreuve populaire.



La JSS a ouvert le score par Zaïtri d'un tir puissant de l'extérieur de la surface de réparation (13e). En seconde période, les gars de Béchar ont fait le break par Oussama (77e). Dans les deux autres quarts de

finale disputés un peu plus tôt dans la journée, le CR Zaouia (inter-régions) a été éliminé à domicile par le NC Magra (0-1), alors que l'ASO Chlef s'est qualifiée à la maison aux dépens de l'Olympique Akbou (in-

ter-régions) (1-0). Le dernier quart de finale se jouera le dimanche 21 mai et mettra aux prises le vainqueur du 1/8e de finale JS El-Biar-CR Belouizdad contre l'AS Khroub (Ligue 2). Le tirage au sort des

demi-finales de "Dame Coupe" aura lieu le mercredi 17 mai. Cet avant-dernier stade de l'épreuve verra l'utilisation pour la première fois en Algérie de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).

L'ASO Chlef domine l'OS Akbou (1-0) et intègre le dernier carré

L'ASO Chlef s'est qualifiée en demi-finales de l'édition 2023 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en battant l'OS Akbou (1-0, mi-temps 1-0), en quart de finale disputé vendredi, au stade Mohamed Boumezrag de Chlef. L'unique but de la ren-

contre a été inscrit à la 17e minute de jeu, par Toufik Addadi, en faveur des Chélifiens, qui emboîtent ainsi le pas au NC Magra, qui s'était qualifié pour les demi-finales un peu plus tôt dans l'après-midi, en battant le CR Zaouia (1-0), en quart de finale disputé au

stade des Frères Brakni (Blida). L'unique but de cette rencontre a été inscrit par Mohamed Daoud, à la 68e minute de jeu, en faveur du NCM, alors que le 3e quart de finale, entre la JS Saoura et le Paradou AC est prévu à 20h00 à Béchar.

Le NC Magra bat le CR Zaouia (1-0) et passe en demies

Le NC Magra s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football en battant le CR Zaouia (1-0), mi-temps (0-0) en quart de finale disputé vendredi au stade des Frères Brakni de Blida. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Mohamed Daoud (68') pour le NC Magra. Les quarts de finale se poursuivent ce vendredi avec le déroulement en ce moment du match ASO Chlef - OS Akbou.

Résultats

Vendredi, 12 mai 2023 :
CR Zaouia - NC Magra 0-1
ASO Chlef - OS Akbou 1-0
JS Saoura - Paradou AC 2-0
Dimanche, 21 mai à 16h00 :
A Alger : Vainqueur du match des 1/8es de finale JS El Biar - CR Belouizdad contre l'AS Khroub.

LIGUE 1 MOBILIS (SANCTIONS)

Le MCA écope de deux matchs à huis clos (LFP)

Le MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football) a écopé de deux matchs à huis clos fermes pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3e infraction), et dégradation de matériel à l'intérieur du stade", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué publié jeudi soir sur son site officiel. Outre cette sanction, le "Doyen" devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source. De son côté, le CR Belouizdad s'est vu infliger une amende de 200.000 dinars pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (2e infraction)".

La commission de discipline de la LFP a laissé le dossier ouvert en convoquant pour la séance du lundi 15 mai les joueurs Iwuala Anyo Emmanuel (CRB), Benkhemassa Mohamed (MCA), et Mesmoudi Boualem (MCA), ainsi que l'arbitre directeur. Par ailleurs, l'entraîneur de l'USM Khenchela Nabil Neghiz est suspendu jusqu'à son audition pour la séance du lundi 15 mai, au même titre que le secrétaire général de l'USMK. Enfin, le défenseur de la JS Kabylie Gatal Oussama a écopé de deux matchs de suspension ferme pour jeu brutal.

APS



LIGUE 2 AMATEUR (27E JOURNÉE)

Mostaganem nouveau leader à l'Ouest, Souf aux portes de Ligue 1

L'ES Mostaganem, large vainqueur devant le CR Témouchent (3-1), s'est hissée en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, alors que l'US Souf leader de la poule Centre-Est, a mis un pied et demi en Ligue 1 grâce à son succès (3-1) contre l'IRB Ouargla, vendredi pour le compte de la 27e journée. A la faveur de sa victoire à domicile, l'ES Mostaganem (61 pts) repasse devant l'ES Ben Aknoun (60 pts) qui a subi un coup d'arrêt, en concédant le match nul (0-0) lors du derby l'opposant au NA Hussein-Dey (10e, 29 pts). A trois journées de la fin de saison, le chassé-croisé entre les deux principaux candidats à l'accession dans poule centre-ouest se poursuit avant la grande explication prévue lors de la dernière journée sur les hauteurs d'Alger, à Ben Aknoun. Derrière le duo de tête, la JSM Tiaret (3e, 57 pts) reste en embuscade après sa victoire (3-0) devant le MCB Oued Sly (5e, 45 pts), alors que le SC Mecheria (4e, 51 pts) s'est incliné (1-0) à la surprise général face à au WA Tlemcen (14e, 25 pts), qui se reste toujours bloqué dans la zone de relégation mais remonte à hauteur du RC Kouba, hauteur d'un match nul (0-0) face au WA Boufarik (8e, 38 pts). Dans les autres duels pour le maintien, le MC Saïda premier non-relégable avec 27 pts a été tenu en échec à domicile (2-2) par le GC Mascara (10e, 29 pts), et l'O Médéa (12, 28 pts) a éteint la lanterne rouge, le RC Relizane (4-0). Dans la der-

nière rencontre du groupe Centre-Ouest, l'ASM Oran (9e, 33 pts) a battu le SKAF Khemis Miliana (7e, 39 pts) sur le score de 2 à 0.

Groupe Centre-Est : l'US Souf proche du rêve

Dans le groupe Centre-Est, l'US Souf (1ere, 57 pts) a conforté son fauteuil de leader suite à son succès sans bavures (3-1) devant l'IRB Ouargla (13e, 34 pts). Cette large victoire de l'USS lui permet d'entrevoir son accession historique en Ligue 1, notamment après la nouvelle défaite de son dauphin l'AS Khroub (50 pts) face à l'US Chaouia (0-1). Distancé dans la course à l'accession, le NRB Telegghma (3e, 47 pts) s'est imposé en déplacement face au MO Constantine (3-1), tout comme l'IB Khemis El Khechna (7e, 38 pts), vainqueur (2-1) chez l'E Sour Ghozlane (4e, 41 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'AS Ain M'lila (8e, 37 pts) s'est extirpée de la zone de relégation en enchaînant avec un nouveau succès devant le MC El Eulma (9e, 36 pts), alors que la JS Bordj bloqué dans la zone de relégation mais remonte à hauteur du RC Kouba, hauteur d'un match nul (0-0) face au WA Boufarik (8e, 38 pts). Déjà reléguée en division inter-régions, HAMRA Annaba a battu la JSM Skikda (1-0) dans un match des adieux à la Ligue 2, tandis que le CA Batna (6e, 39 pts) a battu l'USM Annaba (2-1), qui se retrouve en danger à deux points du premier relégable, en l'occurrence l'US Chaouia avec 33 pts.

Les résultats et classement

GR. CENTRE-EST

CA Batna - USM Annaba	2-1
AS A.M'lila - MC El Eulma	4-1
US Souf - IRB Ouargla	3-1
HAMRA Annaba - JSM Skikda	1-0
ES.Ghozlane - IBKh.El Khechna	1-2
US Chaouia - AS Khroub	1-0
MO Constantine - NRB Telegghma	1-3
JSB Menaël - USM El Harrach	0-0

Classement :	Pts	J
1). US Souf	57	27
2). AS Khroub	50	27
3). NRB Telegghma	47	27
4). E.S.El Ghozlane	41	27
5). MO Constantine	39	27
-). CA Batna	39	27
7). IBKE Khechna	38	27
8). AS Ain M'lila	37	27
9). MC El Eulma	36	27
10). USM Annaba	35	27
-). USM El Harrach	35	27
-). JS Bordj Menaël	35	27
13). IRB Ouargla	34	27
14). US Chaouia	33	27
15). Hamra Annaba	16	27
16). JSM Skikda	12	27

GR. CENTRE-OUEST

ES Mostaganem - CR Témouchent	3-1
JSM Tiaret - MCB Oued Sly	3-0
ASM Oran - SKAF Kh.Miliana	2-0
MC Saïda - GC Mascara	2-2
WA Boufarik - RC Kouba	0-0
O Médéa - RC Relizane	4-0
SC Mecheria - WA Tlemcen	0-1
NA H.Dey - ES B.Aknoun	0-0

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	61	27
2). ES Ben Aknoun	60	27
3). JSM Tiaret	57	27
4). SC Mecheria	51	27
5). MCB Oued Sly	45	27
6). CR Témouchent	42	27
7). SKAF Kh. Miliana	39	27
8). WA Boufarik	38	27
9). ASM Oran	33	27
10). GC Mascara	29	27
-). NA Hussein Dey	29	27
12). O Médéa	28	27
13). MC Saïda	27	27
14). RC Kouba	25	27
-). WA Tlemcen	25	27
16). RC Relizane	00	27

MONTPELLIER
Der Zakarian lucide pour Wahi

Auteur d'un quadruplé à Lyon (4-5) dimanche dernier en Ligue 1, l'attaquant de Montpellier Elye Wahi (20 ans, 30 matchs et 17 buts en L1 cette saison) a encore fait grimper sa cote de popularité sur le marché des transferts. D'ailleurs, son entraîneur Michel Der Zakarian s'attend à son départ cet été.

"C'est un gamin pétri de talent, il n'a que 20 ans mais sa marge de progression est grande, a encensé le coach héraultais devant les médias.

BARÇA
Busquets, l'hommage appuyé de Xavi

Une grande page de l'histoire du FC Barcelone va bientôt se tourner avec le départ de Sergio Busquets (34 ans, 27 matchs en Liga cette saison), qui n'a connu que le club catalan depuis le début de sa carrière professionnelle. En conférence de presse, l'entraîneur blaugrana Xavi a rendu un hommage appuyé à celui qu'il considère comme "le meilleur milieu de terrain de l'histoire du Barça".

"Il est très important pour lui d'aller chercher le titre en Liga. Je pense qu'il a pris une bonne décision. Ça nous fait mal, mais il part à un grand moment pour lui et pour l'équipe, a estimé le technicien catalan en conférence de presse, avant de dire tout le bien qu'il pense de son ancien coéquipier au milieu de terrain. Je le respecte et lui souhaite le meilleur. C'est probablement le joueur le plus intelligent avec lequel j'ai joué. C'est une merveille en tant que coéquipier, et maintenant en tant que capitaine. (...) On a le droit de dire qu'il a été le meilleur milieu de terrain de l'histoire du Barça."

ARSENAL
Un intérêt pour Cancelo

Sauf incroyable retournement de situation, le Bayern Munich ne lèvera pas l'option d'achat de Joao Cancelo (28 ans, 12 matchs et 1 but en Bundesliga avec Bayern Munich cette saison), estimée à 70 M€. Le polyvalent piston droit va donc retourner du côté de Manchester City, mais il pourrait ne faire qu'un court passage dans la cité manchesterienne, où l'entraîneur Pep Guardiola ne compte pas sur lui.

Peu importe, finalement, puisqu'un club se montre prêt à "relancer" l'ancien de la Juventus, selon les informations du quotidien portugais A Bola : Arsenal, habitué à récupérer les seconds couteaux des Skyblues comme Gabriel Jesus ou Oleksandr Zinchenko. Selon nos confrères, l'entraîneur londonien Mikel Arteta apprécie notamment la polyvalence de Cancelo, lui qui est capable d'évoluer à droite comme à gauche. Affaire à suivre.



O MARSEILLE
Payet pense bien à la retraite !

Dimitri Payet (36 ans, 23 apparitions et 3 buts en L1 cette saison) est convoqué le 17 mai par la commission de discipline de la LFP (voir ici), et il risque entre quatre et cinq matchs de suspension pour sa gifle envers Yannick Cahuzac lors de la récente défaite de l'Olympique de Marseille à Lens (1-2). Possible fin de saison, donc, et possible fin de carrière ?

"La question se pose", peut-on lire dans Le Parisien ce samedi. Le milieu offensif aurait récemment abordé le sujet lors d'un repas avec des proches. Pour rappel, une clause dans son contrat lui permet d'intégrer l'organigramme du club marseillais une fois sa retraite sportive déclarée. Selon nos confrères, Payet hésite donc entre deux possibilités : aller au bout de son bail jusqu'en 2024, "s'il a une garantie sur son temps de jeu", ou raccrocher les crampons dès cette saison pour rejoindre le secteur de la formation ou l'encadrement du groupe professionnel. "Les discussions relatives à son avenir seront entamées après la fin de saison", a confirmé un dirigeant marseillais au quotidien régional, alors que la possibilité de voir Payet quitter l'OM pour une ultime pige dans un autre club semble à écarter.

LEIPZIG
Simakan surveillé par Arsenal

Auteur de bonnes performances sous les couleurs du RB Leipzig, le défenseur polyvalent Mohamed Simakan (23 ans, 21 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) attire logiquement l'attention de plusieurs cadors européens à l'approche du prochain mercato d'été. Selon les informations du média britannique The Guardian, le jeune talent français figure notamment dans les petits papiers d'Arsenal. Pour le moment, les Gunners se contentent de surveiller les prestations de l'ancien Strasbourgeois et n'ont pas initié le moindre contact concernant un éventuel transfert. Associé au Paris Saint-Germain l'été dernier, Simakan semble promis à un départ du RBL pour une grande formation européenne dans un avenir proche.

CHELSEA
Retour au pays pour Thiago Silva ?

La saison (très) délicate de Chelsea a-t-elle changé les plans de Thiago Silva (38 ans, 24 matchs en Premier League cette saison) ? Jusqu'ici, le défenseur central a toujours dit vouloir aller jusqu'au bout de son contrat en 2024. Mais, selon les informations de The Telegraph, il penserait désormais à retourner au pays pour terminer sa carrière à Fluminense. Et, toujours selon nos confrères britanniques, la direction ne s'opposera pas à son départ : Thiago Silva sera autorisé à retourner à Fluminense s'il le souhaite, sans doute en raison des services rendus au club londonien jusqu'ici.

Pour rappel, le Brésilien a rejoint Chelsea en 2020, et il a remporté la Ligue des Champions lors de sa première saison chez les Blues.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DÉCÈS DU CAPITAINE TENNAH MOHAMED

Condolances du Président de la République

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, un message de condolances aux membres de l'Armée nationale populaire et à la famille du capitaine Tennah Mohamed, tombé en martyr dans un accrochage avec un groupe terroriste dans la wilaya de Tissemsilt. Le capitaine Tennah Mohamed est tombé en

martyr dans une opération de recherche et de ratissage, mercredi, dans la localité de Aïn Kasria à Sidi Mesbah, commune de Bordj El Emir Abdelkader, dans la wilaya de Tissemsilt (2^e Région militaire).

DÉCÈS DE TAYEB BELAI

Condolances du président de la République

ALGER - Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses condolances suite au décès de

l'ancien président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, décédé samedi à Oran, à l'âge de 75 ans.

UNION DES PARLEMENTS DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

L'Union condamne l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie

Le Secrétaire général de l'Union des parlements des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), M. Mouhamed Khouraiichi Niass a fermement condamné l'ingérence du Parlement européen (PE) dans les affaires intérieures de l'Algérie, indique l'Union dans un communiqué publié vendredi sur son site officiel. "M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire gé-

néral de l'Union des parlements des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI) a exprimé sa ferme condamnation de l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie, et ce suite à la résolution adoptée par le PE sur la liberté d'expression et de la presse en Algérie", a précisé le communiqué. "M. Niass a appelé de nouveau le Parlement

européen à respecter la souveraineté de l'Algérie et de l'ensemble des pays de l'UPCI et affirmé la solidarité et le soutien de l'Union à l'Algérie qui assure actuellement la présidence de l'UPCI", lit-on dans le communiqué. "Il est inadmissible de continuer à cibler les pays de l'UPCI en vue de porter atteinte à leur souveraineté nationale", a conclu le communiqué.

INONDATIONS EN OUGANDA

Arkab transmet les condolances du président de la République à son homologue

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a transmis, jeudi à Kampala, lors d'une audience que lui a accordée le président de la République d'Ouganda, M. Yoweri Museveni, les condolances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune suite aux inondations survenues dernièrement en Ouganda. Le ministre de l'Energie et des Mines a été reçu au Palais présidentiel par le Président Museveni en présence des PDG des groupes Sonatrach et

Sonelgaz, du côté algérien, et de la ministre ougandaise de l'Energie et des Minerais, du côté ougandais. M. Arkab a transmis, lors de cette audience, les salutations fraternelles et les sincères condolances du président de la République suite aux inondations ayant frappé l'Ouganda. Le ministre de l'Energie et le Président Museveni ont également passé en revue les grandes lignes de ce qui a été convenu avec son homologue ougandaise concernant la promotion de la coopération

bilatérales dans le domaine de l'Energie et des Mines, notamment la participation d'experts de Sonatrach et Sonelgaz aux projets de développement convenus entre les deux parties. Les deux parties ont réaffirmé, par la même, l'intérêt accordé par les deux pays au raffermissement de leurs relations historiques, le développement de la coopération bilatérales en la matière et son élargissement à l'ensemble des domaines d'intérêt commun en fonction des capacités des deux pays à la

lumière des décisions prises par les deux présidents algérien et ougandais, lors de la visite d'Etat effectuée par ce dernier en Algérie le 11 mars 2023. Pour sa part, le Président Museveni a fait part de ses remerciements et de son estime au Président Tebboune qui accorde un intérêt particulier à la consolidation des relations de coopération entre l'Algérie et l'Ouganda et à l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération, notamment dans le domaine de l'Energie et des Mines.

RETOUR DE LA SYRIE AU SEIN DE LA LIGUE ARABE

L'Algérie réussit le resserrement des rangs

L'Algérie a réussi, depuis qu'elle assure la présidence du Conseil de la Ligue arabe au sommet, à mettre fin aux dissensions arabes et à resserrer les rangs, ce qui a abouti au retour de la Syrie au sein de l'organisation arabe et donné lieu à un regain de dynamisme notamment en faveur de la question palestinienne qui est revenue en force sur le devant de la scène et au rapprochement entre les factions palestiniennes.

La présidence algérienne du Conseil de la Ligue arabe au sommet a contribué au resserrement des rangs palestiniens et à la consolidation du principe de dialogue, d'autant que sa diplomatie a, toujours, privilégié les solutions pacifiques, en jouant un rôle central et efficace dans toutes les démarches de soutien à la cause palestinienne. En effet, le choix de l'Algérie d'organiser un rendez-vous palestinien rassembleur avant la tenue du sommet arabe n'était pas fortuit, sachant qu'elle avait auparavant œuvré à mettre fin aux dissensions entre les factions palestiniennes en accueillant, en juillet dernier, le président palestinien, Mahmoud Abbas, et le chef du bureau politique du mouvement Hamas, Ismail Haniyeh. C'était, d'ailleurs, leur première rencontre depuis 2016.

Les travaux de "la Conférence de rassemblement pour l'unité palestinienne", abritée par l'Algérie du 11 au 13 octobre 2022, sous le

parrainage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avaient été couronnés par la signature de la "Déclaration d'Alger" qui constituera une plateforme solide pour la réalisation de l'unité entre les différentes factions palestiniennes. Lors de sa présidence de la rencontre Gouvernement-walis, en janvier dernier, le Président Tebboune avait mis en avant les succès réalisés par l'Algérie au sommet de l'unification des rangs, "un rendez-vous palestinien par excellence". "L'Algérie continuera sur cette voie", a-t-il affirmé, tout en souhaitant que l'Etat de Palestine devienne, cette année, "membre à part entière au sein de l'ONU".

Les efforts déployés par l'Algérie en vue de renforcer le soutien en faveur de la cause palestinienne sont reconnus et ont été salués par le président du Conseil de la Choura (assemblée consultative) du Royaume d'Arabie saoudite, Dr Abdullah bin Mohamed bin Ibrahim Al-Sheikh, lors de sa rencontre récemment avec le Président Tebboune, où il a mis en avant les efforts de l'Algérie en faveur des causes arabes, la cause palestinienne en tête.

Les efforts de l'Algérie couronnés par le retour de la Syrie à la Ligue arabe

La 31^e session ordinaire du Sommet arabe d'Alger, tenue début novembre dernier, a consti-

tué une station charnière, dont les conclusions ont porté sur l'impératif de permettre à la Syrie de retrouver à nouveau son siège à la Ligue arabe, eu égard à son histoire et à ses potentialités lui permettant d'apporter une valeur ajoutée à l'action arabe commune, et de renforcer les solutions pacifiques aux conflits dans le monde arabe dans le souci de réaliser une paix juste au Moyen-Orient.

L'Algérie a déployé, sous la direction du Président de la République des efforts colossaux en vue de permettre à la Syrie de retrouver son siège vacant. Le Président Tebboune n'a eu de cesse de souligner également que la Syrie, qui est un membre fondateur de la Ligue arabe, ne peut être écartée de son environnement arabe, et l'Algérie a mis tout son poids diplomatique ainsi que son expérience dans la gestion des crises, le règlement des conflits, et le rapprochement des vues jusqu'à la réalisation de l'objectif escompté. L'histoire retiendra également que l'Algérie était en tête des pays arabes qui ont émis des réserves concernant la décision du gel de la qualité de membre de la Syrie à la Ligue arabe fin novembre 2011, suite à la crise qu'a connue ce pays frère, en campant sur sa position à cet égard.

L'Algérie a toujours appelé au retour de la Syrie à la Ligue arabe, en œuvrant, dans ce sens tout au long de sa présidence du Conseil de la Ligue arabe au sommet.

L'Algérie, et sur instructions du Président Tebboune, n'a eu de cesse de plaider pour la réintégration de Damas au sein de l'organisation arabe, et ce, lors de toutes les réunions de la Ligue arabe sur la base des conclusions du Sommet de la réunification. Le Président de la République avait affirmé à ce propos, que "lorsque nous organisons un sommet arabe, il faut qu'il soit rassembleur et qu'il constitue un nouveau départ pour unifier le monde arabe fracturé. Nous sommes un Etat qui rassemble toujours les belligérants".

L'objectif escompté a été récemment concrétisé et les efforts constants de l'Algérie et de son président ont été couronnés de succès et donné leurs fruits avec le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe après 12 ans d'absence, une nouvelle victoire de l'Algérie qui s'ajoute à son palmarès dans le cadre du resserrement des rangs arabes.

A la lumière des efforts de l'Algérie lors de la 31^e session ordinaire du sommet arabe, le Conseil de la Ligue arabe a décidé, lors de sa réunion dimanche dernier, la réintégration de la Syrie et sa participation de nouveau aux réunions du Conseil de la Ligue.

Suite à cette démarche, le président de la République a reçu un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe syrienne, M. Bachar al-Assad, lors duquel il lui a fait part de ses vifs

FUSILLADE DE DJERBA (TUNISIE)

L'Algérie condamne

L'Algérie a condamné la fusillade qui a fait 4 morts mardi dans la ville de Djerba (Tunisie), affirmant son entière solidarité avec le Gouvernement et peuple tunisiens et son attachement permanent à la sécurité de ce pays frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger.

"Suite à la fusillade qui a eu lieu dans la nuit de mardi 9 mai dans la ville de Djerba en Tunisie, et qui a fait 4 morts dont deux policiers, et plusieurs blessés, l'Algérie condamne cet acte criminel assurant le Gouvernement et le peuple tunisiens de son entière solidarité et de son attachement permanent à la sécurité de la Tunisie, pays frère. L'Algérie réaffirme sa condamnation et son rejet catégorique de toutes les formes de violence quels qu'en soient les motifs", lit-on dans le communiqué du ministère.

"L'Algérie exprime également toute sa compassion aux familles éprouvées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés", conclut le communiqué.